

**L'ENTRETIEN DE BURMAN AVEC DESCARTES :
UN MALENTENDU HISTORICO-PHILOSOPHIQUE**

Xavier Kieft (Paris IV)

I. Les « Querelles de l'Entretien »

Le statut du texte édité sous le nom d'*Entretien avec Burman* de Descartes¹ reste aujourd'hui encore mal établi, et son importance est toujours sujette à caution². La présentation de preuves accréditant la qualité de son contenu est toujours nécessaire, même si paraît dépassé le temps où elle l'était afin qu'il ne soit pas réduit à une simple curiosité, vouée à rejoindre la masse des écrits qui ornent les seules bibliothèques d'érudition dans un ensemble d'ouvrages aux contours assez incertains que, dans le domaine particulier qui nous intéresse ici, la littérature universitaire a pris l'habitude de nommer le « petit cartésianisme »³.

Les efforts produits en faveur de l'établissement de l'authenticité de cet *Entretien*, mis en œuvre dès la découverte d'un manuscrit dont le contenu paraissait devoir revenir à Descartes et sa publication par Charles Adam, se sont appuyés sur deux

¹ Pour les éditions françaises, voir : R. Descartes, *Œuvres*, éditées par Ch. Adam et P. Tannery, t. V (1913), rééd. Paris, Vrin, 1974 ou 1996, pp. 144-179 (ces *Œuvres* sont désormais citées « AT ») ; R. Descartes, *Entretien avec Burman. Manuscrit de Göttingen*, Texte présenté, traduit et annoté par Ch. Adam, Paris, Boivin, 1937, rééd. Paris, Vrin, 1975 (désormais cité « Adam ») ; R. Descartes, *Œuvres*, éditées par A. Bridoux, Paris, Gallimard, *Pléiade*, 1953, pp. 1349-1402 (désormais citée « Bridoux ») ; cette traduction fut reprise au t. II de : R. Descartes, *Œuvres*, éditées par S. de Sacy, Paris, Le club français du livre, 1966, pp. 471-500 ; R. Descartes, *L'entretien avec Burman suivi d'une étude sur RSP ou Le monogramme de Descartes*, édition, traduction et annotation par J.-M. Beyssade, Paris, Presses universitaires de France, 1981 (désormais cité : « Beyssade »).

² De ce point de vue, l'opposition canonique dans le commentaire français concernant l'*Entretien* se trouve entre les options interprétatives présentées par Jean-Marie Beyssade et Jean-Luc Marion. Pour le premier, « la qualité d'une interprétation, dans les études cartésiennes, se mesure à ce qu'elle est capable de s'assimiler dans l'entretien. Ce qui revient, non point à privilégier l'entretien par rapport aux (autres) ouvrages de Descartes (cette préférence serait injuste et tendancieuse) mais à privilégier ce texte par rapport aux autres (commentaires) sur Descartes, ce qui est juste et fructueux » : « RSP ou Le monogramme de Descartes », in Beyssade, p. 158, (repris dans J.-M. Beyssade, *Études sur Descartes*, Paris, Seuil, p. 254). Pour le second, parmi les « nouvelles règles herméneutiques qui, si elles ne sont pas propres aux études cartésiennes, s'y manifestent pourtant avec une remarquable clarté », la deuxième suppose « la prise en considération de la totalité des textes, sans en marginaliser certains (comme, par exemple, les *Regulæ*, longtemps négligées), ou en privilégier sans raison d'autres (ainsi l'*Entretien avec Burman* ou telle lettre) » : « Descartes, état de la question », in J.-L. Marion (dir.), *Descartes*, Paris, Bayard, 2007, p. 11.

³ À la suite, semble-t-il, de J.-Ph. Damiron ; voir son *Essai sur l'histoire de la philosophie en France, au XVIIIe siècle*, Paris, Hachette, 1846, t. II, chapitre sur Clauberg, p. 127 : « Il y a, si l'on peut le dire, les petits et les grands cartésiens ».

types d'éléments. D'abord, sur les éléments matériels fournis par le cahier de la bibliothèque universitaire du fonds de laquelle il fut mis au jour : ces éléments, rapportés dès l'édition de 1896, ont depuis été repris presque à l'identique dans les préfaces de ses rééditions ou traduction annotées. Ensuite, sur des parallèles textuels ou conceptuels (souvent indifférenciés) entre la partie de l'*Entretien* attribuée à Descartes et le contenu des autres œuvres reconnues du philosophe.

Ce sont principalement ces seconds éléments ont donné lieu à des querelles d'arguments, les raisons de mettre en cause l'authenticité ou la fiabilité du texte de Göttingen alimentant une polémique intellectuelle nourrie par le travail d'Adam, dont Ferdinand Alquié fut l'un des principaux représentants français. Il semblerait toutefois que ces "querelles de l'*Entretien*", historiquement légitimes et certainement inévitables, n'avaient, du point de vue philologique et philosophique, pas les meilleures raisons d'être menées sur le front qui fut le leur.

II. Un cahier contenant la copie de la transcription d'une discussion entre Descartes et Burman

À la fin du XIX^e siècle, Adam fit paraître un « Manuscrit de Göttingen »¹ latin, découvert dans la bibliothèque universitaire de cette ville, qui fut réédité après corrections dans l'édition des *Œuvres* de Descartes par Adam et Tannery, sous l'intitulé « Descartes et Burman ». Le texte, à propos duquel on lit dans la notice d'AT qu'« il s'agit [...] d'un entretien avec Burman »², fut repris et traduit pour la première fois en 1937, toujours par Adam, sous ce titre.

L'article figurant en 1896 dans la *Revue bourguignonne de l'enseignement supérieur* présente dans sa préface l'essentiel des caractéristiques matérielles qui rendent compte de la provenance du texte et fournissent quelques indications, au demeurant assez lacunaires, sur l'histoire de sa transmission. Ce sont elles que les éditions ultérieures reprennent.

Le lecteur y apprend que, durant l'été 1895, « un jeune auditeur au Conseil d'État, M. Paul Grunebaum, signalait à M. Xavier Léon, Directeur de la *Revue de Métaphysique et de Morale*, [...] l'existence d'un manuscrit sur Descartes »³ à la bibliothèque de l'Université allemande. X. Léon en avertit les responsables de ce qui se présentait alors déjà comme la nouvelle grande édition des œuvres de Descartes, qui se mirent en contact avec la bibliothèque de Göttingen, laquelle transmit obligeamment le manuscrit à celle de l'Université de Dijon où travaillait Adam, alors Doyen de la Faculté des lettres.

¹ Ch. Adam, « Manuscrit de Göttingen. Descartes (Méditations, principes, méthode) », in *Revue bourguignonne de l'enseignement supérieur*, VI, 1896, pp. 1-52 (désormais cité « Édition de 1896 »).

² AT V, p. 145.

³ Édition de 1896, p. 1

Les pages concernant Descartes se trouvent en cinquième position dans un cahier contenant six textes dont cinq sont des morceaux de philologie, qui seuls figurent dans sa table préliminaire. Parmi ces cinq textes, l'un est la copie d'une lettre datée du 26 mai 1691 de Morhof (1639-1691) à Grævius (1632-1703)¹, l'auteur de l'oraison funèbre de Frans Burman (1628-1665), prononcée à Utrecht. Le cahier fut donc vraisemblablement copié plus de dix ans après la mort de Burman, et certainement par une main hollandaise (comme l'indique Adam en faisant référence à la particularité graphique du *ij*, caractéristique à l'époque comme aujourd'hui de l'orthographe néerlandaise).

Le cahier catalogué à Göttingen *Cod. Ms. philol. 264*, fit partie de la bibliothèque d'un Crusius (on lit au verso du premier feuillet : « *Ex Bibl. M. Crusii* »). Adam², suivi par John Cottingham³ et Jean-Marie Beyssade⁴, estime qu'il doit s'agir de Christian August Crusius (1715-1775), adversaire de Leibniz et Wolff, qui devint professeur de théologie à Leipzig en 1750. Mais en réalité, comme l'indique Hans Werner Arndt⁵, il doit plus vraisemblablement s'agir de Magnus Crusius (1697-1751), le livre paraissant être entré dans l'actuelle Niedersächsische Staats und Universitätsbibliothek où M. Crusius était théologien, l'année même de sa mort, comme l'atteste la date 1751 inscrite sur le premier feuillet où apparaît également un cachet *Ex Bibliotheca Acad. Georgiae Augustae* - George Auguste étant le nom de l'Université, fondée en 1737.

Une hypothèse, non vérifiée à ce jour, concerne la communication des papiers de Burman au dit Crusius, et en ferait dépendre la transmission d'une parenté familiale. Frans Burman a en effet épousé en 1665 Maria van der Heyden ou Heidanus, la fille d'Abraham Heidanus (1597-1678), un théologien de Leyde qui devint l'ami de l'auteur des *Médiations métaphysiques*. Or, en 1665, Maria Heidanus, était veuve du pasteur Dionysius Crucius (1617-1653)⁶, dont elle avait eu un fils, Carolus Crucius, né en 1648, le petit-fils de Heidanus qui fut en 1686 l'éditeur de son *Corpus de théologie chrétienne*⁷. De Crusius à Crucius, il n'y a qu'un détail orthographique, sur lequel passent J. Cottingham pour attribuer le manuscrit à Christian⁸, et H. Arndt à Magnus¹.

¹ 1691 est aussi l'année de la parution des *Opera omnia philosophica* de J. Clauberg, éd. par J. Th. Schalbruchius, Blaeu, 1691, reprint Olms, Hildesheim, 1968, 2 tomes.

² Édition de 1896, p. 1 et Adam, p. viii.

³ *Descartes' Conversation with Burman*, translated with introduction and commentary by J. Cottingham, Oxford, Clarendon, 1976 (désormais cité « Cottingham »), p. xii.

⁴ Beyssade, p. 5.

⁵ R. Descartes, *Gespräch mit Burman*, Übersetzt und herausgegeben von H. W. Arndt, Hambourg, Meiner, 1982 (désormais cité « Arndt »), p. i et pp. xxvii-xxviii. Arndt pense même avoir identifié l'écriture dudit Magnus Crusius.

⁶ Ce qu'indique déjà C. L. Thijssen-Schoute dans son classique *Nederlands cartesianisme*, Amsterdam, N.V. Noord-Hollandsche Uitgevers Maatschappij, 1954, p. 668.

⁷ A. Heidanus, *Corpus theologiae christianae*, Leyde, J. Luchtman and J. de Vivie, 1686.

⁸ Cottingham, p. xii, note 1, qui fait référence au *Nederlands cartesianisme* de C. Thijssen-Schoute.

Si cette hypothèse devait se confirmer, on pourrait comprendre le type apparemment assez négligé de la copie du texte de manière assez simple : Magnus aurait récupéré dans les papiers de la famille un texte reprenant un entretien qu'un de ses aïeux aurait eu avec le célèbre philosophe René Descartes, ce qui justifie le travail de copie de cette curiosité, même en l'absence d'intérêt propre pour le contenu du texte – d'où l'absence de sa mention dans la table des matières, et d'où le peu d'effort de clarté dans la graphie même, ainsi que la possibilité d'un nombre assez important d'inexactitudes dans ce qui nous en est parvenu.

Mais cette piste, en l'absence de preuves solides de la filiation évoquée, reste pour le moment une simple conjecture, les Crucius ou Crusius, sous forme latine ou vernaculaire (Cruz, Croce, La Choix, Lacroix, etc.) ne manquant pas, même au XVII^e siècle, dans les milieux universitaires et théologiques des Provinces-Unies ou d'Allemagne.

III. L'authenticité de l'entretien et la question de l'état du texte

Il n'y a cependant pas lieu de soupçonner qu'un texte reprenant le contenu d'un entretien de Frans Burman avec Descartes ait existé et que celui de Göttingen en soit une copie. Le titre du manuscrit est « *Réponses de René Descartes à certaines difficultés tirées de ses Méditations et autres textes recueillies auprès de lui* » et une indication marginale précise « par Burman qui les a ensuite communiquées le 20 avril à Amsterdam à Clauberg, dont j'ai moi-même recopié le manuscrit, à Dordrecht, les 13 et 14 juillet », alors qu'en tête du texte se trouvent le lieu et la date de l'entretien : « à Egmond, le 16 avril 1648 »². L'entretien a donc vraisemblablement eu lieu chez Descartes lui-même, à Egmond-Binnen, et ce qui en a été tiré sous forme de notes ou de souvenirs par Frans Burman, un jeune étudiant de théologie de Leyde, a été mis en forme quatre jours plus tard par Johann Clauberg (1622-1665)³, dont quelqu'un a recopié le manuscrit en juillet d'on ne sait quelle année. (Cette absence de précision laisse supposer qu'il se pourrait agir de l'année 1648.) Notre Crusius n'a pu lui-même recopier le manuscrit prêté par Clauberg, puisque le cahier a été rempli après mai 1691 (date de la lettre à Grævius qui figure également dans le cahier), et que Clauberg est mort dix-sept ans après l'entretien. Il y a donc encore, entre ledit Crusius et le texte mis au point le 20 avril 1648, au moins un intermédiaire (peut-être Burman lui-même), qui a

¹ Voir Arndt, p. xxviii, où l'éditeur relève la bizarrerie orthographique, p. xxxiii, note 23, en attribuant aux Crucius dont les liens avec les Heidanus sont avérés (Dionysius et Carolus) la responsabilité de l'étrange écriture de leur nom – « Crusius » étant pour lui la norme.

² Respectivement : « Responsiones Renati Des Cartes ad quasdam difficultates ex meditationibus ejus etc. ab ipso haustæ » ; « Per Burmannum qui 20 Aprilis communicavit Amstelod. cum Claubergio, ex cujus Msto. ipsemet descripsi, Dordraci, ad 13 et 14 Julii » et « Egmondæ, April. 16, 1648 » : AT V, pp. 144-145.

³ Sur Clauberg, voir Th. Verbeek (éd.), *Johannes Clauberg (1622-1665) and Cartesian Philosophy in the Seventeenth Century*, Dordrecht-Boston-London, Kluwer, 1999.

dû recopier le manuscrit claubergien à Dordrecht en juillet 1648. Et, si le cahier de la bibliothèque universitaire a été rempli par Magnus Crusius, comme le pense H. Arndt, sa date de naissance (1697) laisse penser que le texte n'a pu être intégré dans le cahier de Göttingen avant la fin des années 1710, ce qui laisse une bonne soixantaine d'années entre les premières copies et celle de ce Crusius, durant lesquelles on ne sait rien d'autre sur le devenir de ce texte que ce qui permet d'en assurer l'existence.

Clauberg lui-même fait référence, dans sa *Réponse cartésienne* de 1652, à une indication de Descartes concernant une objection possible que le philosophe lui-même aurait proposé à « un ami », et donne ensuite une partie du texte de l'*Entretien* inédite dans les œuvres du philosophe publiées au XVII^e siècle¹. La citation en question permet en outre de corriger le manuscrit de Göttingen, dans la mesure où la copie qui nous est parvenue a, selon les indications qu'elle comporte, été prise sur un texte qu'il a préalablement établi. En effet, en supposant que ce dernier n'a pas délibérément modifié les réponses de Descartes (ce que nous ne sommes pas en mesure de vérifier mais que nous n'avons pas de raison fondée de soupçonner), il est possible de retenir pour principe philologique que toute leçon tirée des publications claubergiennes devra être retenue. Et c'est ainsi que, puisque le professeur de Duisbourg expose, dans un traité *Sur le doute cartésien* publié en 1655, ce que l'on peut comprendre « selon l'auteur » (*ex mente Authoris*) par la formule des *Méditations métaphysiques* : « *vel a sensibus vel per sensus* » en citant le texte copié dans le manuscrit de Göttingen, ce nouvel emprunt à l'*Entretien* permet de mieux lire². (Du fait du système d'abréviations mis en place, l'interprétation de certains signes reste sujette à discussion.) Il en est de même à propos de la formule « *supponam igitur* »³ et, dans les *Essais sur la connaissance de Dieu de nous-même* de 1656, à propos d'un autre extrait de l'*Entretien*, que Clauberg reprend ou paraphrase⁴. Par ailleurs, Christophe Wittich (1625-1687), condisciple de Clauberg à Groningue et ami de Burman, mentionne également l'explication inédite relative à la formule « *vel a sensibus vel per sensus* », qu'il attribue à Descartes, « l'auteur lui-même consulté », dans l'édition annotée qu'il propose en 1688 des *Méditations*⁵.

¹ J. Clauberg, *Defensio cartesiana adversus Jacobum Revium theologum Leidensem et Cyriacum Lentulum professorem Herbornensem : Pars prior Exoterica, in qua Renati Cartesii Dissertatio de Methodo vindicatur, simul illustrata cartesianæ logicæ et philosophiæ specimina exhibentur*, Amsterdam, L. Elsevier, 1652, in *Opera omnia philosophica*, éd. citée, t. II, p. 1000. Ce texte est indiqué par Massimiliano Savini, dans *Le développement de la méthode cartésienne dans les Provinces-Unies (1643-1665)*, Lecce, Conte, 2004, p. 205, note 67 et pp. 224-225.

² J. Clauberg, *De initiatio philosophi sive Dubitatione cartesiana ad metaphysicam certitudinem viam aperiens*, Leyde-Duisbourg, A. Wyngaeden, 1655, in *Opera omnia philosophica*, éd. citée, t. II, pp. 1182-1183. Voir sur ce point Arndt, p. xxiii.

³ *Ibid.*, p. 1200. Parallèle partiellement repris dans Arndt, p. xxii.

⁴ J. Clauberg, *De cognitione Dei et nostri quatenus naturali rationis lumine secundum veram philosophiam potest comparari exercitationes centum*, Duisbourg, A. Wyngaeden, 1656, in *Opera omnia philosophica*, éd. citée, t. II, p. 712, cité par Arndt, p. xxi-xxii.

⁵ Ch. Wittich, *Annotationes ad Renati Des-Cartes Meditationes in quibus methodi celeberrimi philosophi succincta redditur ratio*, Dordrecht, V. C. et T. Goris, 1688, p. 17, note k.

Ainsi, avant même la découverte du manuscrit de Göttingen, une partie – certes infime – de l'*Entretien* avait été dévoilée et, si l'on donne tout leur crédit aux propos de Wittich, les proches de Burman et Clauberg connaissaient l'existence et au moins une partie du contenu de cet entretien privé, au contraire des cartésiens français qui, tels Clerselier, n'en touchent mot. Au reste, une telle ignorance de textes relatifs à l'auteur du *Discours de la méthode* n'est guère impossible, et Baillet souligne dans sa *Vie de Monsieur Descartes* que les éditeurs français n'ont pas toujours pu avoir accès aux papiers concernant le philosophe qui se trouvaient aux Pays-Bas. On lit par exemple dans la préface de la biographie du philosophe que le plus célèbre cartésien néerlandais de la seconde moitié du XVII^e siècle, Johannes de Raey (1621-1702), qui s'était trouvé à l'inventaire du coffre que Descartes avait confié à Hogelande (1590-1662) et restait en 1691 « le seul de ceux qui auraient pu dire des nouvelles d'un paquet de papiers et de lettres qui se trouvèrent dans ce coffre », a finalement été d'avis « *de ne se mêler en aucune manière dans cette description de la vie de M. Descartes* [que Baillet se proposait de faire] *et de n'y contribuer en aucune chose* » sous prétexte que la vie de Descartes était une chose très simple et que les Français la compliqueraient¹. Or, ce De Raey n'est autre qu'un jeune professeur que Clauberg rencontra à Leyde pour approfondir ses connaissances du cartésianisme, suivant les conseils de Tobie d'André (1604-1676), professeur de grec à Groningue². L'helléniste a encadré ses premiers travaux³ et fut également l'ami et le correspondant de Descartes que ce dernier consulta, dans le cadre de ce que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de « Querelle d'Utrecht », à propos des agissements de Martin Schoock (1614-1669) et Gisbert Voet (1589-1676)⁴.

IV. Les réseaux cartésiens aux Pays-Bas

Cette première approche des relations entre Burman, Clauberg et les autres cartésiens néerlandais met au jour un tissu de relations dont certains membres côtoyaient Descartes lui-même. On trouve d'ailleurs très tôt des réseaux de cartésiens dans les Provinces Unies. Il en existe par exemple déjà un à la fin des années 1630 autour de Henri Reneri (1593-1639) à Utrecht justement, puisque, selon De Raey

¹ A. Baillet, *La vie de Monsieur Descartes*, Paris, Hortemels, 1691 (désormais cité « Baillet »), t. I, p. xvii-xxx. Baillet cite ainsi De Raey : « *Vita cartesiani res est simplicissima, et Galli eam corrumpent* » (*ibid.*, p. xxx).

² Voir J. Clauberg, *Logica vetus et nova, modum inveniendæ ac trahendæ veritatis in genesi simul et analysi, facili methodo exhibens*, (2^e éd.), Amsterdam, L. Elsevier, 1658, dédicace, in *Opera Omnia philosophica*, éd. cit., t. II, pp. 767-768, trad. J. Lagrée et G. Coqui : J. Clauberg, *Logique ancienne et nouvelle*, Paris, Vrin, 2007, pp. 23-24. Sur Tobie d'André, voir par exemple P. Dibon, *La philosophie néerlandaise au Siècle d'or I. L'enseignement philosophique dans les Universités à l'époque précartésienne (1575-1650)*, Paris-Amsterdam-Londres-New York, Elsevier, 1954, pp. 176-180.

³ J. Clauberg, *Elementa philosophiæ sive Ontosophia*, Groningue, Nicolai, 1647, préface n. p.

⁴ Sur la lettre envoyée à Tobie d'André voir Baillet, t. II, pp. 250-251. Voir également, notamment à propos de l'affaire de Groningue, pp. 256-262.

encore¹, le médecin lui aurait dû sa nomination en tant que professeur extraordinaire le 7 novembre 1638².

À la fin des années 1640, on en trouve également un autour de l'Université de Leyde (dans laquelle Descartes s'était inscrit en 1630), composé de professeurs proches du philosophe lui-même, comme Cornelis van Hogelande et Jacob Golius (1596-1667), défenseurs du cartésianisme comme Heidanus (nommé en 1648)³ et Adrien Heereboord (1614-1661)⁴, mais aussi de tout jeunes diplômés (De Raey s'y inscrit en 1643 et obtient son diplôme le 15 juillet 1647⁵) et d'étudiants, tels Burman (également inscrit en 1643) ou Lambert van Velthuysen (1622-1685). Ce réseau s'étend au-delà de la ville, par le jeu des relations qui unit par exemple Burman à Clauberg, Wittich, et D'André. Ces personnalités de Leyde entretiennent également des relations avec les celles qui ont été concernées par les affaires d'Utrecht : Heereboord, qui est probablement l'éditeur et le préfacier des *Notes sur un certain programme*⁶, témoigne très tôt de sa connaissance des

¹ Avant d'étudier à Leyde, De Raey fut inscrit à Utrecht où il fut répondant de Regius pour plusieurs disputes entre 1641 et 1643. Voir par exemple, H. Regius, *Physiologia sive cognitio sanitatis*, Utrecht, 1641, et les disputes rééditées par E. J. Bos dans *The Correspondence between Descartes and Henricus Regius*, Utrecht, Zeno, 2002, pp. 199-204, 231-240, 241-248.

² Voir sur ce point le commentaire d'E. J. Bos à la lettre du 18 août 1636 à Regius dans *The Correspondence between Descartes and Henricus Regius*, éd. cit., p. 9 et note 26, ainsi que le *Testimonium Academiae Utrajectinae et narratio historica quam extrematae novae philosophiae*, Utrecht, G. Strickius, 1643, p. 9, trad. par Th. Verbeek dans *La querelle d'Utrecht*, Paris, Les impressions nouvelles, 1988, p. 83. Voir également le récit par Baillet de l'arrivée et du rôle de Regius à Utrecht : Baillet, t. II, p. 2 sqq.

³ Voir la lettre à Mersenne du 25 janvier 1647, AT IV, p. 594.

⁴ Voir la première référence de Descartes à Heereboord dans la lettre à Pollot du 8 janvier 1644, AT IV, pp. 77-78. Descartes le connaissait également personnellement, comme le montre la lettre qu'il lui adresse le 19 avril 1647 pour connaître les détails des attaques proférées contre lui dans la dispute que Trigland devait faire soutenir le 27 mars précédent : AT IV, pp. 631-632. Descartes indique par ailleurs à Élisabeth qu'il a demandé à ses « amis » de Leyde de l'« avertir de ce qu'il [i.e. Revius] faisait » (lettre à Élisabeth du 10 mai 1647 : AT V, p. 16).

⁵ Voir, pour les sources universitaires de Leyde : P. C. Molhuysen : *Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Universiteit (1574-1811)*, La Haye, M. Nijhoff, 1913-1924, 7 t. (désormais cité « Molhuysen » ; les documents relatifs aux affaires cartésiennes se trouvent au t. 3). Ici, par exemple, voir : Molhuysen, t. III, p. 8.

⁶ AT VIII-2, pp. 337-339. (Descartes déclare désapprouver cette préface dans une lettre à Élisabeth du 31 janvier 1648 : AT VI, p. 114.) Revius identifie Heereboord comme l'auteur de cette préface dans l'*Abstersio macularum, quae ab anonymo quodam, calumniosae praefationis in Notas cartesianas auctore, ipsi asperae fuerunt (Le nettoyage de l'opprobre dont il [i.e. Revius] fut frappé par un certain anonyme, auteur d'une préface aux Notes cartésiennes)*, Leyde, J. N. van Dorp, 1648, p. 35. Voir Th. Verbeek, « Le contexte historique des *Notae in programma quoddam* », in Th. Verbeek (éd.), *Descartes et Regius. Autour de l'explication de l'esprit humain*, Amsterdam, Rodopi, 1993, pp. 27-33. Heereboord lui-même, ou l'un de ses meilleurs amis, ne paraît d'ailleurs pas s'en cacher. On lit en effet dans Philalèthe Éleuthère, *Specimen tum inscitae, tum Malitiae detectae in calumniis et mendaciis partim steuartii furibundi, et partim revii iracundi*, Dicæpolis, 1648, p. 19, en réponse à la révélation par Revius de l'identité de l'auteur de la préface des *Notae in programma quoddam* que : « Celui qui, à la demande d'un ami et de l'éditeur a écrit la préface [des *Notes cartésiennes*] n'a pas fuit la lumière, ni cherché l'obscurité, mais ne cherchait pas à en tirer des honneurs ou de la reconnaissance. On ne l'a pas empêché et cela ne le gênait pas d'ajouter son nom, mais cela n'était pas nécessaire, et on n'a pas l'habitude de le faire pour ce genre d'écrits » (« *Non lucem fugit, nec tenebras quaerit, sed famam non captabat nec gratiam, qui praefationem, Amici et Typographi petitione, scripsit, nec nomen suum addere vetetur aut erubescit : verum ne erat necesse, nec fieri solet, in id genus scriptionibus* »).

débats qui ont lieu à l'École Illustre sur la philosophie nouvelle et le cartésianisme¹ et D'André connaît de longue date les liens qui unissent Schoock et Voet, ce dernier étant, selon Baillet, celui qui a inspiré l'anticartésianisme de Jacob Revius (1586-1658)², lequel Revius déclare lui-même avoir personnellement connu Descartes alors que celui-ci vivait à Deventer en 1632-1634 (c'est, par exemple, à lui que le philosophe aurait déclaré, en refusant toute idée de conversion, qu'il avait la religion de son roi et de sa nourrice)³.

Une série d'événements, liée en partie à la rivalité de Heereboord et d'Adam Stuart (1591-1654), nommé à Leyde en 1645, et en partie à la volonté de réfréner l'influence de la philosophie nouvelle, vient perturber l'équilibre de l'Université⁴. Elle commence par l'opposition soulevée par Jacob Trigland (1583-1654) le 18 septembre 1646, lors de la soutenance d'une dispute à l'occasion de laquelle le répondant se prononce en faveur du doute philosophique, qui est déjà évoqué dans le cadre d'une dispute contre la possibilité de l'éternité du monde, soutenue en juillet 1645 sous la présidence de Heereboord. (On remarquera que pour la première partie de cette thèse, le 11 avril 1644, le répondant n'est autre que Frans Burman, alors âgé de quinze ou seize ans⁵.) Revius assume ensuite rapidement la plupart des attaques anticartésiennes,

¹ Voir par exemple sa *Lettre à Colvius* du 8 avril 1642, partiellement éditée dans AT VIII-2, pp. 196-197.

² « Les plaisirs que M. Descartes goûtait dans la communication qu'il avait la Reine de Suède et M. Chanut sur la philosophie morale, furent troublés au commencement de cette année [1647] par de méchantes affaires que quelques Théologiens de Leyde tâchèrent de lui susciter dans leur Université. Un Régent ou un Préfet (c'est-à-dire Principal) du collège des Théologiens nommé Jacques de Reves ou *Revius*, suborné, comme on la cru, par les artifices secrets de Voetius, [...] s'était avisé de faire disputer aux mois de janvier et février quatre thèses différentes contre M. Descartes » : Baillet, t. II, p. 314. Baillet fait référence en marge au t. I des *Lettres de Descartes où sont traitées plusieurs belles questions touchant la morale, la physique et la médecine*, éditées par Clerselier (Paris, Angot, 2^e éd., 1667), p. 64. Il s'agit la *Lettre à Élisabeth* du 10 mai 1647 à partir de laquelle Baillet glose : « N'ayant pas encore tiré la satisfaction que je devais avoir des injures que j'ai reçues à Utrecht, je vois qu'elles en attirent d'autres, et qu'il y a une troupe de théologiens, gens d'école, qui semblent avoir fait une ligue ensemble pour tâcher à m'opprimer par calomnies ; en sorte que, pendant qu'ils machinent tout ce qu'ils peuvent pour tâcher de me nuire, si je ne veillais aussi pour me défendre, il leur serait aisé de me faire quelques affronts. La preuve de ceci est que, depuis trois ou quatre mois, un certain régent du Collège des théologiens de Leyde, nommé Revius, a fait disputer quatre diverses thèses contre moi, pour pervertir le sens de mes Méditations, et faire croire que j'y ai mis des choses fort absurdes, et contraires à la gloire de Dieu... » : AT V, p. 16.

³ *Thekel, hoc est levitas Defensionis Cartesinae, quam Iohannes Claubergius Considerationi et Statera Jacobi Revii opposuit (Thekel, ou la légèreté de la Réponse cartésienne, par laquelle Johann Clauberg s'est opposé à la Considération et à la Pesée de Jacob Revius)*, Brielle, M. Feermans, 1653, p. 129. Sur ce point, voir par exemple Ch. Adam, *Vie et œuvre de Descartes. Étude historique* (t. XII de la première édition AT), Paris, Cerf, 1910, pp. 345-346, note a. Voir également les autres témoignages produits par Revius sur Descartes dans l'introduction d'A. Goudriaan à J. Revius, *A Theological Examination of Cartesian Philosophy. Early Criticisms (1647)*, Leyde-Boston, Brill, 2002, pp. 8-9, notes 24 à 27.

⁴ Voir, pour une présentation générale de la crise de Leyde, Theo Verbeek, *Descartes and the Dutch. Early Reactions to Cartesian Philosophy 1637-1650*, Carbondale-Edwardsville, Southern Illinois University Press, 1992, pp. 52-77, qui reprend notamment le dossier publié avec les archives de l'Université de Leyde par Molhuysen.

⁵ Voir A. Heereboord, *Selectarum ex Philosophia Disputationum Volumen Primum*, Leyde, F. Moyard, 1650, dispute XIX, p. 331 (le nom des répondants et la date des disputes ne figure plus dans les rééditions que constituent la *Philosophia naturalis, moralis, rationalis*, Leyde, F. Moyard, 1654, suivie de

d'abord par une série de disputes soutenues en février et mars 1647, puis Trigland reprend ses hostilités et fait sortir Descartes de sa réserve, en dénonçant sa malignité et le traitant de blasphémateur, à l'occasion d'une autre dispute prévue pour la fin mars¹.

Le philosophe lui-même adresse ainsi en mai 1647 plusieurs lettres aux curateurs de l'Université dans lesquelles il demande une rétractation pour les calomnies dont il s'estime faire l'objet². Les curateurs décident alors, dans un édit daté du 20 mai, d'interdire que l'on discute de la philosophie de Descartes, que ce soit en bien ou en mal, dans le cadre de l'Université³. Mais ceci n'empêche pas la discorde de s'étendre. En décembre, Revius publie un *Examen théologique de la méthode cartésienne*⁴, dans lequel il développe une critique de toutes les œuvres publiées de Descartes à ce jour. Puis, à la toute fin de l'année, Stuart fait également soutenir des thèses contre la philosophie cartésienne. La vive opposition de De Raey lors de la session dirigée par Stuart, exacerbée par l'accusation portée par le jeune médecin contre le métaphysicien écossais de transgresser l'interdiction des curateurs, provoque une très violente agitation. Une réplique de Heereboord, sous la forme de corollaires proposés à l'occasion de la reprise d'une dispute sur la connaissance naturelle de Dieu, déjà soutenue en 1643, est prévue pour le 28 décembre, mais elle est ajournée.

Pourtant, au tout début de l'année 1648 les choses se précipitent encore, tandis que la querelle d'Utrecht rebondit pour se mêler à ces affaires de Leyde. Les *Notes sur un certain placard* de Descartes sont publiées et Heereboord prononce un discours sur la bonne manière de mener une dispute en philosophie dans lequel il s'en prend à Voet,

nombreuses autres rééditions, et les *Metemata philosophica maximam partem, Metaphysica*, Leyde, F. Moyard, 1654, également suivis de nombreuses rééditions ; l'édition citée ici est celle de 1654). Burman a aussi été le répondant de Revius en 1645 et 1646 : voir Th. Verbeek, *Descartes and the Dutch, op. cit.*, p. 131, note 169.

¹ Voir J. Trigland, « *Disputationum theologiarum XV : De vere fidelium et regenitorum in fide et pietate perseverantia* », 27 mars 1647, dans *Systema disputationum theologiarum in confessionem et apologiam remonstrantium*, Leyde, B. et A. Elsevier, 1650, n. p. AT indique, à l'apostille a de la p. 631 du t. IV, que « la soutenance de ces thèses fut renvoyée au 16 avril », soit un an jour pour jour avant la date de l'entretien avec Burman. On ne laisse pas de s'étonner que cet anniversaire ait pu passer aussi inaperçu lorsque l'on connaît le goût de Descartes pour les dates commémoratives, dont le 10 novembre est la plus célèbre. (Voir notamment, à ce sujet, E. Mehl, *Descartes et l'Allemagne*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2001, pp. 15-55 et, dans un style différent, les considérations sur la Saint Martin – 11 novembre – proposées par S. Jama, *La nuit des songes de Descartes*, Paris, Aubier, 1998, pp. 79-134. Il s'agit là encore de la date de la Licence de droit de Descartes : voir J.-R. Armogathe, V. Carraud et R. Feenstra, « La licence en droit de Descartes : un placard inédit de 1616 », *Nouvelles de la République des Lettres*, Naples, Prismi, 1988-2, pp. 123-146, particulièrement p. 142 pour la date en question ; ou celle où il écrit à Mersenne en 1640 pour annoncer le projet de ce qui va devenir les *Principia philosophiae* : AT III, pp. 232-233.)

² *Lettres aux curateurs de l'Université de Leyde*, du 4 mai 1647, AT V, pp. 1-12 et du 27 mai 1647, AT V, pp. 35-37.

³ Voir Molhuysen, t. III, pp. 5-6 ; Baillet, t. II, p. 316.

⁴ J. Revius, *Methodi cartesianae consideratio theologica*, Leyde, H. de Vogel, 1648, rééd. par A. Goudriaan : J. Revius, *A Theological Examination of Cartesian Philosophy, op. cit.* (l'ouvrage est daté de 1648 mais édité fin 1647, comme l'indique Th. Verbeek dans *Descartes and the Dutch, op. cit.*, p. 57 et p. 123, note 39 ; voir à ce propos ce qu'indique déjà Baillet, t. II, en marge de la p. 334).

dont le premier volume des *Disputes théologiques* vient de paraître¹. Dans la préface de ce recueil, datée de novembre 1647, le théologien d'Utrecht soulève un certain nombre de questions qui constituent autant de difficultés concernant le cartésianisme². De son côté, Regius qui n'est pas le seul visé dans les *Notes sur un certain programme*, publie sa *Brève explication de l'esprit humain*. Revius, quant à lui, répond immédiatement aux accusations dont il fait l'objet dans la préface³ de ces *Notes*, au moyen d'un *Nettoyage de l'opprobre* contre Heereboord dont il suppose qu'il est l'auteur de ladite préface, tandis que Stuart publie des *Notes sur les notes d'un homme très célèbre concernant ses thèses sur Dieu*⁴. Pendant ce temps, « l'un des meilleurs amis » de Heereboord, Philalèthe Éleuthérius, qui pourrait tout à fait n'être autre que le professeur de logique lui-même, défend ce dernier contre Stuart et Revius dans un *Exemples de sottise et de malice découvertes dans les calomnies et les mensonges du furieux Stuart et de l'irascible Revius*⁵, et l'intéressé réplique en personne au moyen d'une *Lettre aux curateurs* datée du 9 février, le lendemain d'une nouvelle réunion des curateurs, qui s'est tenue le lendemain d'une nouvelle altercation entre De Raey et Stuart, à la suite de laquelle certains étudiants en sont apparemment venus aux mains. Les curateurs de l'Université décident le 8 février de réitérer l'interdiction de traiter du cartésianisme lors des disputes tenues au sein de l'Université. Revius et Stuart leur adressent chacun une lettre de protestation dont le contenu est pris en compte lors d'une réunion se tenant le 8 juin, sans pour autant que l'influence du cartésianisme à Leyde aille en diminuant⁶.

Il semble néanmoins que l'agitation causée par le cartésianisme diminue quelque peu à partir de l'été 1648. Et, de fait, après la série de publications du début de cette année et les événements de février, les protagonistes se font plus discrets. Il est de ce point de vue caractéristique que la *Pesée de la philosophie cartésienne*, de Revius⁷, probablement rédigée en partie dès cette période, ne soit publiée qu'à la fin de 1650 ou en 1651, après la mort de Descartes et la publication des *Disputes choisies* de Heereboord (éditées en 1650), dans lesquelles les principales pièces du dossier que ce

¹ G. Voet, *Selectarum disputationum theologiarum. Pars prima*, Utrecht, J. a Waesberge, 1648.

² *Op. cit.*, préface au lecteur, n. p. (vers la dix-septième page).

³ « Lectori » : AT VIII-2, pp. 337-339.

⁴ A. Stuart, *Notæ in notas nobilissimi cujusdam viri ipsius Theses de Deo*, Theopolis, 1648. De son côté, Regius publie en réponse la *Brevis explicatio mentis humanæ sive animæ rationalis a Notis nobilissimi Cartesii vindicata*, Utrecht, Th. Ab Acckersdijck, 1648.

⁵ Philalèthe Éleuthère, *Specimen tum inscitæ, tum Malitiæ detectæ, op. cit.* Sa publication est antérieure à la *Lettre* de Heereboord aux curateurs, puisque c'est à la toute fin de celle-ci qu'il présente Philalèthe Éleuthère comme « l'un de ses meilleurs amis » (« ex amicissimis mihi capitibus uni » : *Meletemata, op. cit.*, p. 26).

⁶ Th. Verbeek, *Descartes and the Dutch, op. cit.*, pp. 69-70. Sur tous ces points, voir Molhuysen, t. III, pp. 14-19 et pp. 11*-15*.

⁷ J. Revius, *Statera philosophiæ cartesianæ, qua principiorum ejus falsitas, et dogmatum impuritas expenditur et castigatur, et ad virulentiam epistolam, præfixam Selectarum disputationum Adriani Heereboortii volumini primo, responditur (Pesée de la philosophie cartésienne, par laquelle on apprécie et on blâme la fausseté de ses principes et l'impureté de ses préceptes et on répond à la virulente lettre qui fait office de préface au premier volume des Disputes choisies d'Adrien Heereboord)*, Leyde, P. Leffen, 1650.

denier a constitué sont reprises, qu'il s'agisse des disputes sur la première connaissance, la manière de philosopher, ou la connaissance naturelle de Dieu, du discours de février 1648, ou de sa *Lettre aux curateurs de l'Université*¹. Jusqu'à la disparition du philosophe, une certaine prudence, potentiellement liée à l'insistance des curateurs, semble donc de mise.

V. Un entretien avec Descartes, pour quoi faire ?

Or, c'est précisément au début de cette période d'accalmie, en avril 1648, alors que les tensions sont encore palpables mais que leur expression tend à s'amoinrir, qu'a lieu l'entretien de Frans Burman avec le philosophe d'Egmond-Binnen. Quel que soit le détail des circonstances qui rendent possible cette entrevue, il est donc probable qu'en fait de propos de table², son contenu ne soit rien moins qu'anodin : on conçoit mal comment, juste après une telle effervescence, les intéressés pourraient faire comme si de rien n'était, ou comme si l'imposition du silence par les curateurs obligeaient Descartes et son jeune interlocuteur à ne pas revenir sur des points sujets à discussion, alors que, selon le mot d'Adam, « toutes les difficultés qu'elle [sc. la philosophie de Descartes] soulève, y sont examinées »³.

Considérons donc les choses autrement : il est sans doute inévitable que Descartes ait abordé au cours de la conversation des points litigieux à Leyde, et il faudrait que l'apprenti théologien fût bien discret (pour le dire de manière charitable), pour ne pas revenir sur ces points alors qu'il se trouve, hors des murs de son Université, en présence de l'homme par la philosophie duquel le scandale semble être y arrivé. À ce sujet, il est assez singulier que l'ouvrage dans lequel on trouve la première citation que Clauberg propose de l'*Entretien*, soit publié en réponse aux attaques réitérées par *La pesée* du régent du Collège d'État (Revius), et après l'extension de l'opposition anticartésienne à l'Université de Herborn, où l'ami de Burman est nommé en 1649⁴.

¹ A. Heereboord, *Selectarum ex Philosophia Disputationum Volumen Primum*, op. cit.

² Cette expression célèbre dans le commentaire cartésien est de F. Alquié. Voir R. Descartes, *Œuvres philosophiques*, textes établis, présentés et annotés par F. Alquié, Paris, Garnier (désormais cité « Alquié »), t. III, 1973, p. 767. De fait, l'entretien semble avoir eu lieu à table, au moins en partie (il est assez long pour remplir un fort bon repas). Voir AT V, p. 148.

³ Adam, p. xii.

⁴ Clauberg répond à Revius et à Cyriaque Lenz (1620-1678), auteur d'une *Nouvelle sagesse de René Descartes (Nova Renati Des-Cartes sapientia facilliori quam antehac detecta*, Herborn, 1651), l'année même où Wittich est également nommé à Herborn. De son Côté, Tobie d'André oppose à Revius une *Revendication de la méthode cartésienne en réponse à la mise en cause de Jacob Revius (Assertio Methodi cartesianæ opposita Jacobi Revii præfatæ Methodi cartesiani considerationi theologicæ quam vocat*, Groningue, 2 vol., 1653 et 1654), à laquelle le théologien anticartésien riposte par une *Cartésomanie* publiée en deux parties à Leyde (*Kartesiomania, hoc est furiosum nugamentum, quod tobias Andreae, sub titulo Assertionis methodi cartesianæ, orbi literato abstruit, succincte ac solide confutatum*, et *Kartesiomania pars altera, qua ad secundam partem rabiosæ Assertionis Tobiae Andreae responditur*, Leyde, H. de Vogel, 1654 et 1655). Simultanément, sa *Psychothéomachie (Psychotheomachia, hoc est appendix Tobiae Andreae, qua I. Anima immortalitatem obscurat, II. Dei veracitatem negat, armis e Scriptura et ratione petites profligata*, Leyde, H. de Vogel, 1654) s'oppose à

En outre, selon ce qu'indique Revius dans sa réplique à la *Réponse cartésienne* de Clauberg, *Thekel*¹, si le professeur de Herborn s'attaque à lui dans cet ouvrage, c'est sous l'influence des cartésiens de Leyde, incapables de répondre à sa *Pesée*, du fait de l'interdiction des curateurs². Si ce point est exact, l'œuvre dans laquelle on trouve le premier usage des réponses proposées par Descartes lors de l'entrevue du 16 avril 1648 n'est rien de moins que l'instrument d'une riposte visant les anticartésiens.

Mais, pour que le soupçon de Revius soit acceptable, il faut encore trouver une raison pour laquelle les cartésiens de Leyde se taisent effectivement, quand le théologien ennemi continue de publier à une cadence assez soutenue – et souvent à Leyde même – des ouvrages anticartésiens. En fait, si leurs véritables sentiments concernant leur liberté d'expression nous demeurent inconnus, il est possible d'expliquer leur silence par un calcul : peut-être ceux à qui l'histoire du cartésianisme tend aujourd'hui à donner raison sont-ils les plus habiles, et peut-être que l'absence de publications polémiques de Burman (nommé Ministre à Hanau en 1650) ou de Heidanus, voire de textes de Heereboord entre 1648 et 1650 s'explique par un souci de ne pas se mettre en tort vis-à-vis de l'administration locale (souci dont l'importance des fonctions assumées par Revius peuvent être suffisantes pour le dispenser).

Une pareille (relative) discrétion paraît assez caractéristique de la manière dont le cartésianisme se répand dans les Provinces Unies en l'absence d'attaques ouvertes proférées contre lui, au moins depuis la querelle d'Utrecht, après laquelle Descartes semble ne plus vouloir s'impliquer ouvertement dans la défense de ses idées. S'il menace bien les curateurs de Leyde de « provoquer un scandale »³ en cas d'absence rétractation de Revius et Trigland suite aux calomnies dont il s'estime victime de leur part en 1647, il n'en fait presque rien malgré la frustration de ses attentes, suivant en cela les conseils du Recteur Spanheim⁴. De fait, l'efficacité de la diffusion du cartésianisme passe en partie par un usage de la prudence stratégique.

l'appendice de la *Brève réplique* que D'André publie contre la *Brève explication* de Regius (*Brevi replicatio repositio brevi explicationi mentis humanae, sive animae rationalis D. Henrici Regii, Medici ac Philosophi Utrajectini, Notis Cartesii in Programma ejusdem argumenti firmandis, veritaque magis illustrandae*, Amsterdam, 1653), dans lequel ce dernier critique la *Pesée*. Le Régent s'en prend également aux thèses cartésiennes défendues par Wittich dans un *Anti-Wittich (Anti-Wittichius sive adversus infinitatem Mundi a Cartesio assertam a Chr. Wittichio theologo Duisburgensi defensam diatribe*, Leyde, H. de Vogel, 1655), par lequel il répond aux accusations de 1651 du professeur de Duisbourg contre cette même *Pesée* (*Disputatio de finito et infinito in qua defendit sententia clarissimi Cartesii, De motum spatii, et corpore*, Amsterdam, L. Elsevier, 1651).

¹ J. Revius, *Thekel*, *op. cit.* Le titre de l'ouvrage fait référence à Daniel, V, 27, comme déjà la *Pesée* (*Statera*) de 1650 : « *Thekel : appensus es in statera, et inventus es minus habens* » (« Thekel : tu as été pesé la balance, et trouvé trop léger »).

² Voir sur ce point M. Savini, *Le développement de la méthode cartésienne dans les Provinces Unies*, *op. cit.*, p. 168.

³ Th. Verbeek, *Descartes and the Dutch*, *op. cit.*, p. 46.

⁴ Voir Baillet, t. II, p. 318 : « Sur l'avis que M. Spanheim avait donné à M. Descartes, que s'il se remuait, l'affaire ne manquerait pas d'en venir aux classes et aux synodes, où les parties auraient tout le crédit nécessaire pour le faire condamner comme Pélagien, non pas tant pour ce qu'ils lui imputaient sur le libre arbitre, que parce qu'ils le croyaient Jésuite déguisé, il [sc. Descartes] prit le parti d'employer l'autorité

Par ailleurs, quel que soit le talent du jeune Burman, apte à répondre à quinze ans dans des disputes sur l'éternité du monde, on ne laisse pas de s'étonner que l'essentiel des mérites concernant la constitution des questions soulevées dans l'*Entretien* lui revienne en propre. Paul Dibon note même à ce sujet que « le jeune François Burman nous semble avoir présenté à Descartes la somme des objections que reprendront inlassablement les adversaires du philosophe français »¹. Mais, en réalité, il semble que ce soit moins en raison de la pénétration de son esprit que parce que les objections soulevées le 16 avril 1648 avaient déjà été formulées que les réponses du philosophe correspondent aux demandes adressées lors de la reprises de ces premières attaques. Pourquoi alors ni Descartes, ni Burman ne nomment explicitement les ennemis de Leyde, tels Stuart et Revius ? – Parce que ceux-ci sont partout présents.

VI. Les questions relatives à la construction de l'*Entretien*

L'affirmation, pour le moment, est gratuite. Mais elle se soutient aisément texte à l'appui. De fait, l'un des points qui a le plus arrêté ses éditeurs et commentateurs a d'abord été, de manière tout à fait compréhensible, la répartition des voix dans un dialogue qu'il s'agissait de rétablir à partir d'un texte où les répliques sont filées, sans que les interlocuteurs se voient toujours attribuer de manière claire leurs parts respectives du discours. Adam explicitait cela dès la première édition du « Manuscrit de Göttingen » :

« La seconde difficulté [après celle qui tient à l'écriture même et au système d'abréviation mis en place dans le cahier] consiste à rétablir dans l'ordre le dialogue lui-même. Parfois la phrase que l'on cite de Descartes est suivie d'une simple explication, donnée sans doute par le philosophe et acceptée par son interlocuteur. Mais le plus souvent cette phrase est suivie d'une objection ou plutôt d'une demande d'explication [...], sans aucun signe particulier qui l'annonce. Vient ensuite la réponse toujours indiquée par un R. Nous indiquerons aussi la demande qui précède, non comme il faudrait par un R (*rogatio*), que l'on confondrait avec l'autre R (*responsio*), mais par un O (*objectio*) »².

du prince d'Orange, comme il avait fait pour l'affaire d'Utrecht ». Baillet indique en marge que Revius dénonce le pélagianisme de Descartes dans *La pesée*, p. 217. La fin des *Notae in programma quoddam* est tout de même une forme de réponse publique, assez dure dans le ton qu'elle emploie : voir AT VIII-2, pp. 365-369.

¹ P. Dibon, « Descartes et ses premiers disciples hollandais » (1950), in *Regards sur la Hollande du Siècle d'or*, Naples, Vivarium, 1990, p. 605.

² Édition de 1896, p. 7. De même Beyssade, p. 7 : « La première difficulté de traduction concerne la séparation des deux voix ».

Ainsi, la difficulté de lecture du texte même étant passée, reste celle de sa mise en forme, qui a aussi arrêté les éditeurs des années 1970-1980¹. De ce fait, si l'attribution des voix a pu être discutée en tel ou tel endroit, personne n'a remis en cause l'existence d'un dialogue supposé continu tout au long du texte de Göttingen, et personne ne soulève le moindre doute contre l'assimilation des demandes de Burman à des objections.

Il est pourtant manifeste que ces deux points sont autant de décisions interprétatives, que le texte même n'invite par nécessairement à admettre. Celui-ci est composé de quatre-vingt-deux courts textes concernant plusieurs dizaines de lieux cartésiens². Et, en fait de dialogue, seuls quinze textes reprennent bel et bien une telle structure et témoignent d'un échange entre les interlocuteurs. Soixante-sept sont des notes se rapportant à des expressions cartésiennes, dont trente-huit sont constituées de gloses et vingt-neuf sont initiées par des questions. Ces fragments-là ne requièrent aucun dialogue réel, et l'entrevue dans leur cas peut se réduire à une prise de notes, pourvu que les questions soient préparées d'avance. Ne restent donc que quinze textes pour lesquels une intervention effective de Burman est requise pendant l'entretien. Sachant que six d'entre eux s'ouvrent par une glose, si quatre-vingt expressions et un schéma ont été relevés, seules trente-huit questions on en fait pu – ou dû – être préparées (c'est-à-dire que l'objection ou la demande d'explication n'est en réalité pas le cas le plus fréquent et que le plus souvent, l'essentiel du travail s'est réduit au repérage de textes).

On prête bien des capacités extraordinaires au jeune Burman, et il est vrai qu'on a manifestement là affaire à un étudiant extrêmement doué. Celui-ci, pourtant, est supposé déplorer dans le cours même de l'entretien la faiblesse constitutive de la mémoire (contre laquelle Descartes est censé conseiller la prise de notes) et la débilité de l'entendement qui ne peut concevoir plus d'une chose à la fois (ce que Descartes nie). Or, il va de soi que la suspicion concernant la fiabilité du contenu du manuscrit de Göttingen est proportionnelle aux attentes exprimées que révèle la reconstitution de la rencontre d'un jeune étudiant brillant, mais peut-être naïf, et d'un philosophe bienveillant, mais peut-être un peu condescendant³. Voici comment Adam, dans *Vie et œuvre de Descartes*, imagine la rencontre 1648 pour illustrer « l'âme généreuse » de Descartes :

¹ Voir à ce sujet les modifications opérées par Cottingham, Beyssade et Arndt. On tirera également profit des recensions de ces éditions dans les *Bulletins cartésiens*, par J.-L. Marion pour Cottingham (BC VII, pp. 16-18) et par F. de Buzon pour Beyssade et Arndt (respectivement : BC XII, pp. 21-26 et XIII, pp. 34-36).

² Seul Cottingham maintient la numérotation des quatre-vingt-deux notes. Adam et Arndt ne numérotent pas les notes et Beyssade, considérant que « plusieurs passages liés [...] forment un seul tout, soit parce qu'ils se suivent immédiatement dans le texte de Descartes, soit parce qu'ils renvoient l'un à l'autre » (p.7), découpe le texte en soixante-six fragments.

³ Telle est précisément l'opinion que la présente étude veut combattre : il semble au contraire, à l'examen des enjeux de l'*Entretien*, que Descartes n'y apparaît pas plus condescendant que Burman naïf.

« Un certain Frans Burman, âgé de vingt ans peine, vint un jour le visiter à Egmond, le 16 avril 1648. Descartes le retint à dîner, et eut avec lui un long entretien, que le jeune homme s'empressa de rédiger, de concert avec un ami à peu près de son âge, Jean Clauberg. Tous les ouvrages du philosophe y sont passés en revue [...] ; Descartes se laisse questionner, et répond avec complaisance. [...] Ne soyons pas dupes cependant de toutes ses réponses. Qui sait sur quel ton quelques-unes ont été dites, et si Burman, qui les rapporte, en a bien compris tout le sens ? Qui nous assure que Descartes n'a point répondu à des questions peut-être indiscretes, par des boutades qui étaient des échappatoires ? Il a devant lui un apprenti théologien, fils et bientôt gendre de théologiens eux-mêmes : notre philosophe se méfiait des hommes de cette profession, bien qu'il comptât parmi eux des amis. Sur les questions de morale notamment, il esquive et se dérobe ; il mystifie peut-être son interlocuteur. Quelle raison avait-il, en effet, de livrer à un jeune étudiant des pensées qu'il ne confiait qu'à son ami Chanut, un homme de son âge et un philosophe, que pour lui seul (et pour la reine de Suède), et en lui recommandant le secret ? Toutefois, avec ces déclarations, que nous ne devons pas prendre à la lettre, il s'exposait à donner à des jeunes gens [...] une idée inexacte de sa doctrine et de sa personne, et qui leur faisait prendre le change sur le fond véritable de ses pensées »¹.

VII. Les doutes sur l'*Entretien* en question

Fallait-il dans ce cas élever l'*Entretien avec Burman* au statut d'œuvre de Descartes ? Si l'on estime que la compréhension de l'interlocuteur est douteuse et que l'intention du philosophe est suspecte, il est sûr qu'il n'en est rien. En ce sens, Alquié est totalement fondé à soutenir le contraire :

« Il ne s'agit pas là d'une œuvre de Descartes, mais d'un document sur Descartes, document auquel nous sommes, pour notre part, peu disposés à accorder une confiance entière. On sait que, le 16 avril 1648, Descartes eut un long entretien avec François Burman [...] alors âgé de vingt ans. Quatre jours après, le 20 avril, Burman parla de cet entretien à Clauberg, qui avait lui-même vingt-six ans. Sous la dictée de Burman, et d'après les souvenirs de ce dernier, Clauberg mit l'entretien par écrit : sa rédaction fut à son tour, en juillet 1648, recopiée par un inconnu, et telle est la source du manuscrit de l'*Entretien*...

Beaucoup de commentateurs ont attaché à ce texte une grande importance. Nous le trouvons pourtant imprécis, et non exempt de contradictions. Dès le début, Descartes, ayant à expliquer la phrase de la *Méditation première* : *tout ce que j'ai reçu jusqu'à présent pour le plus vrai...*, *je l'ai appris des sens ou par les sens (a sensibus, vel per sensibus)*, est censé déclarer : *Des sens, c'est-à-dire par la vue... ; mais en dehors de la*

¹ Adam, *Vie et œuvre de Descartes*, op. cit., pp. 483-483.

vue, j'ai reçu tout le reste par les sens, c'est-à-dire par l'ouïe ; car c'est ainsi que, les choses que je sais, je les ai reçues et recueillies de mes parents, de mes précepteurs et des autres hommes. Descartes oublie-t-il donc ce que nous avons aussi appris en lisant ? Estime-t-il que nous n'avons pas d'autres sens que la vue et l'ouïe ? Ramène-t-il sa critique de l'ouïe à celle de la connaissance par ouï-dire ? Que devient, en ceci, la critique du sensible comme tel ? Quelques lignes plus loin, nous apprenons du reste que les principes communs et l'idée de Dieu ont été reçus par l'ouïe (per sensus, scilicet auditum) »¹.

La critique développée continue par l'évocation des réponses sur « le *cogito ergo sum* », la « vérité divine » et la mémoire, la confusion apparente entre ce que nous ne concevons pas et que nous comprenons pourtant (à savoir, les perfections de Dieu), l'indéfini et l'infini attribués à Dieu, l'assimilation des attributs à la substance et conclut : « Ces affirmations sont contradictoires. Comment donc se fier à tout cela, et chercher la pensée de Descartes en ces notes reconstituées après coup par deux jeunes gens, à partir de propos qui ne furent, après tout, que des propos de table ? L'Entretien avec Burman est un document intéressant : il ne saurait être tenu pour un texte cartésien »².

C'est donc bien évidemment contre la réception d'Alquié que J.-M. Beyssade reprend les difficultés pointées par l'auteur de *La découverte métaphysique de l'homme chez Descartes* dans « RSP ou le monogramme de Descartes », et soutient que dans l'Entretien « se cherche entre les interlocuteurs, par reprise et confrontation, la cohérence d'une pensée nouvelle »³.

Chez Alquié, comme chez Cottingham⁴, l'effort en vue de déterminer la qualité du manuscrit vise à déterminer l'authenticité du propos attribué à Descartes par la justesse conceptuelle des réponses présentées, en référant celles-ci aux autres textes canoniques et en estimant leur conformité avec ces derniers. Une telle démarche peut certes valider la fiabilité cartésienne des propos tenus, mais cette garantie se double d'une relative inutilité du texte en question : si tout ce que l'entretien contient d'authentiquement cartésien doit déjà avoir été soutenu et écrit ailleurs, à quoi bon le lire encore, si ce n'est pour trouver confirmation de ce que l'on pense déjà savoir⁵ ?

¹ Alquié, t. III, pp. 765-766.

² *Ibid.*, p. 767.

³ « RSP ou le monogramme de Descartes », in Beyssade, p. 157 (l'auteur fait référence à la critique d'Alquié p. 171) ou in *Études sur Descartes, op. cit.*, p. 253 (et p. 273).

⁴ Voir en particulier le commentaire qui suit sa traduction de l'Entretien : Cottingham, pp. 53-120. Voir également les notes d'Arndt, p. 120-168 et l'édition qui reste la référence du genre : Beyssade.

⁵ C'est à peu près à cette conclusion que l'on arrive lorsque l'on admet que « sa fiabilité [sc. de l'Entretien avec Burman], en tant que texte cartésien, fait donc problème parmi les commentateurs ». Se soulève alors une question apparemment cruciale, pour laquelle une réponse paraît aussi s'imposer : « Comment l'utiliser ? Nous tenons à ne pas pécher par des excès inverses qui sont ceux, d'une part, d'Adam et Tannery, lesquels l'ont intégré à AT (V) sans autre forme de procès, conférant ainsi à l'Entretien le statut de texte cartésien, au même titre que les autres ; et, d'autre part, de F. Alquié, qui pousse son scepticisme concernant la fiabilité de l'ouvrage jusqu'à le rejeter purement et simplement

L'originalité de J.-M. Beyssade a été de ce point de vue de restituer à l'*Entretien* une pertinence propre, et indiquant comment la pensée de Descartes pouvait continuer de s'y développer en dégagant des perspectives qui ne figurent pas dans les autres œuvres, sans pour autant être contradictoire avec ce qui s'y trouve. Mais le principe philologique déployé reste ici le même que celui d'Adam : le dégagement de parallèles textuels et les rapprochements thématiques à l'intérieur du corpus cartésien.

En réalité pourtant, il semble que ce lieu du débat ne soit pas le bon, le statut de l'*Entretien* n'ayant pas été nettement identifié. Une quarantaine de questions à poser et quatre-vingt citations à se rappeler, cela fait beaucoup pour quelqu'un qui se méfie de sa mémoire : il est moralement certain que l'entretien a été préparé, que les lieux avaient auparavant été identifiés, et les questions initiales notées. Furent-elles présentées au préalable à Descartes ? Il est actuellement impossible de le déterminer, mais cela importe peu, s'il connaissait déjà le type des difficultés qui allaient lui être présentées. Or, il le connaissait sans doute, et par le même moyen que celui par lequel Burman et son ami Clauberg connaissaient ces difficultés, puisque la plupart d'entre elles ont vraisemblablement été compilées à partir des objections soulevées avant ce mois d'avril 1648 contre la pensée de Descartes. Les questions de Burman seraient donc bien des objections et la seconde décision interprétative interrogée serait bien fondée – du moins en partie, car ces questions ne seraient au fond, ni de Burman lui-même, ni de Clauberg.

Formulons donc comme hypothèse que l'*Entretien* reprend, pour sa plus grande part, des explications fournies par Descartes concernant des points difficiles ou discutés de ses œuvres, et ses réponses à des objections soulevées sous l'influence des professeurs anticartésiens des Universités néerlandaises. Et précisons encore cette hypothèse : l'*Entretien* sera alors pour sa plus grande part un entretien d'origine théologique, s'intéressant aux premières connaissances et en particulier celle de Dieu, de manière à permettre aux universitaires cartésiens de répondre aux reproches adressés à l'encontre de la philosophie nouvelle par les théologiens conservateurs et de déterminer dans

[...]. Il nous semble possible d'utiliser l'*Entretien*, avec toutefois cette réserve de ne jamais s'appuyer sur lui seul pour construire une argumentation, car, comme le rappelle H. Gouhier (*La pensée métaphysique de Descartes*, Paris, Vrin, 1962, p. 195, n. 64) : « les textes ne doivent pas être traités comme des citations de Descartes ». Descartes lui-même prévenait : « ...bien que j'aie souvent expliqué quelques-unes de mes opinions à des personnes de très bon esprit, et qui, pendant que je leur parlais, semblaient les entendre fort distinctement, toutefois, lorsqu'ils les ont redites, j'ai remarqué qu'ils les ont changées presque toujours en telle sorte que je ne les pouvais plus avouer pour miennes. À l'occasion de quoi je suis bien aise de prier ici nos neveux de ne croire jamais que les choses qu'on leur dira viennent de moi, lorsque je ne les aurai point moi-même divulguées » (*Discours de la méthode*, VI ; AT VI 69, 25 - 70, 3). Parce que sa place serait en annexe d'une édition des œuvres complètes – ni dans leur corps principal, ni absente –, il doit être utilisé comme tel, c'est-à-dire comme une *lumière* pour d'autres textes, et seulement ainsi. Pareille prudence se trouve dans les travaux anglo-saxons dès les années 1970... » (Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, « *Cogito, ergo sum* : induction et déduction », in *Archives de philosophie*, 67, 2004-1, p. 61). John Cottingham, qui est le premier à mettre en place un ensemble important de rapprochements du contenu de l'*Entretien* avec les autres œuvres de Descartes, est tout à fait conscient de la limite de cette perspective : « Si l'*Entretien* ne faisait que répéter exactement ce que Descartes dit ailleurs, il ne serait pas d'un grand intérêt philosophique ; et en fait beaucoup de ce que Descartes dit à Burman est soit nouveau, soit formulé d'une manière tout à fait nouvelle » : Cottingham, pp. xvii-xviii (ma trad.).

quelle mesure une connaissance naturelle de Dieu est possible. Si la supposition est acceptable, il suffira que le jeune étudiant ait, par un système de fiches, pris en note les éclaircissements et réponses de Descartes concernant les difficultés présentées, et qu'il ait eu l'opportunité d'enrichir la conversation en posant les quelques vingt questions qu'il convient de lui attribuer en propre (ce en quoi il ne démérite nullement).

La validation définitive de cette hypothèse est un travail de longue haleine, qui implique une identification des objections à l'origine des questions soulevées et une justification de la sélection des expressions pour lesquelles une glose est sollicitée. En voici seulement les premiers fruits, concernant le seul premier fragment de l'*Entretien* ; ils n'ont d'autre fonction que de conforter ce qui ne reste encore qu'une piste nouvellement dégagée.

VIII. Un cas exemplaire : le premier texte de l'*Entretien*

1. Première perspective contextuelle : l'opposition à Regius et la critique de Voet

Le premier texte de l'*Entretien avec Burman* est un commentaire par Descartes de la formule « *des sens ou par le biais des sens* »¹ :

« Des sens, à savoir de la vue, grâce à laquelle j'ai perçu les couleurs, les figures, et toutes choses semblables ; mais, en dehors de la vue, j'ai reçu les autres choses *par le biais des sens*, c'est-à-dire par audition, car c'est ainsi que j'ai reçu et recueilli de mes parents, de mes précepteurs et des autres hommes, ce que je sais. On ne peut objecter ici que j'ai oublié les principes communs, et les idées de Dieu et de nous-même, qui n'ont jamais été dans les sens (*Discours de la méthode*²). 1° En effet, j'ai d'abord reçu ces idées de cette manière, par le biais des sens, c'est-à-dire par audition. 2° L'auteur considère ici l'homme qui commence à philosopher et qui ne fait attention qu'à ce dont il sait avoir pris connaissance. En effet, pour ce qui est des principes communs et des axiomes, par exemple « il est impossible qu'une même chose soit et ne soit pas », les hommes gouvernés par les sens, comme nous le sommes tous avant la philosophie, ne les considèrent pas, et n'y font pas attention ; mais comme ces notions leur sont si clairement innées, et comme ils en font l'expérience en eux-mêmes, ils les oublient et ne les considèrent que confusément, jamais d'une manière abstraite, ni à part d'une matière et des choses singulières. S'ils les considéraient ainsi, personne n'en douterait, et si les

¹ « Tout ce que j'ai reçu jusqu'à présent pour le plus vrai, et assuré, je l'ai appris *des sens ou par le biais des sens (vel à sensibus, vel per sensus)* » : *Méditation I* : AT VII, p. 18 / IX-1, p. 14.

² « ... Les philosophes tiennent pour maxime, dans les Écoles, qu'il n'y a rien dans l'entendement qui n'ait premièrement été dans le sens, où toutefois il est certain que les idées de Dieu et de l'âme n'ont jamais été » : AT VI, p. 37). L'adage selon lequel « rien n'a été dans l'entendement qui n'ait été dans le sens » est un lieu commun aristotélicien tiré de l'Aristoteles latinus, *De sensu et sensatio*. On le retrouve par exemple dans les *Questions sur l'Isagogè de Porphyre* (3.25 et 5.1) de Duns Scot ou dans la *Somme de philosophie en quatre parties* d'Eustache de saint-Paul, (*Summa philosophia quadripartita*, 1609, t. II, p. 428).

Sceptiques avaient fait cela, personne n'eût été sceptique, car ces choses ne peuvent être niées par qui les considère avec attention. 3° Ici, il s'agit surtout, à propos de la chose existante, de savoir si elle est »¹.

Sans éclairage contextuel, cet extrait est très difficile à comprendre, et semble passablement confus. Mais en fait, si les sources de la requête soumise au philosophe sont multiples, elles procèdent d'une même tendance et éclairent suffisamment la réponse cartésienne. À la fin de l'année 1647, Pierre Wassenaer († 1680) publie sous la forme d'un placard les corollaires d'une dispute qu'il devait soutenir début octobre à Utrecht sous la présidence de Regius, et qui vient d'être interdite – entre autres à cause desdits corollaires, inspirés par le douzième chapitre des *Fondements de la physique* de l'ancien disciple de Descartes, publiés en août 1646². Ces quelques paragraphes constituent une attaque contre le Français, dans la mesure où ils reprennent plusieurs passages des *Fondements* à cause desquels le médecin s'est brouillé avec l'auteur des *Principes de la philosophie*. Les corollaires dans lesquels ils sont rapportés sont complétés par des extraits probablement retranchés du manuscrit au moment de sa publication pour satisfaire aux exigences de Descartes³. Ce dernier ayant pourtant désavoué l'ouvrage et son auteur dans la lettre-préface à la traduction française des

¹ « *A sensibus id est visu, quo colores, figuras et similia omnia percepi; præter illum autem accepi reliqua per sensus, vel per auditum, quia ita a parentibus, præceptoribus aliisque hominibus accepi et hausit ea quæ scio. Non potest hic objici, omitti hic principia communia et ideas Dei et nostri, quæ in sensibus nunquam fuere (Dissertatio de Methodo p. 34). Nam 1. eas etiam sic accepi per sensus scilicet auditum. 2. Considerat hic auctor hominem qui primo philosophari incipit, quique ad ea tantum attendit quæ scit se nosse. Nam, quantum ad principia communia et axiomata, exempli gratia, impossibile est idem esse et non esse, attinet, ea homines sensuales, ut omnes ante philosophiam sumus, non considerant, nec ad ea attendunt; sed quia tam clare sibi innata sunt, et quia ea in semetipsis experiuntur, omittunt et non nisi confuse considerant, nunquam vero in abstracto et separata a materia et singularibus, si enim ita considerarent, nemo de iis dubitaret; et si id fecissent Sceptici, nemo unquam Scepticus fuisset, quoniam ea ab eo, qui attente ad illa animadvertit, negari non possunt. 3. Hic præcipue de re existente agitur, an ea sit.* » (AT V, p. 146, texte corrigé; trad. Bridoux, pp. 1355-1356, corrigée).

² H. Regius, *Fundamenta physices*, Amsterdam, L. Elsevier, 1646, pp. 251-252 : « *Itaque omnes notionēs, quæ vulgo communes dicuntur, quales sunt, totum est majus sua parte; quod factum est, infectum fieri non potest; idem non potest simul esse et non esse; agere præsupponit esse; si ab æqualibus demas æqualia, remanent æqualia; sin tollas ab æqualibus inæqualia, reliqua sunt inæqualia; quod tibi non vis fieri, alteri ne feceris; similiaque omnia alia, ex observationibus rerum didicimus; cum puer, vel quilibet alius, hæc per se vel ab aliis nondum edoctus, si de iis interrogetur, nunquam recte et cum intelligentia sit responsurus.*

Imo ipsa idea Dei, quæ scilicet non est ex revelatione vel inspiratione divina, non videtur nobis innata, sed vel ex rerum observatione in nobis primum producta, vel ab aliis tradita. Nam in ente summo, quod Deum appellamus, humanum ingenium nihil quicquam considerat, quam bonum aliquod, quod quotidie in homine observatur; qualia sunt, sapientia, potentia, justitia, misericordia, similiaque alia: eaque a nobis indefinite multiplicantur, et defectus omnes, mentis operatione, ab iis detrahuntur, atque ita idea entis perfecti, seu Dei, a nobis primo producitur, vel ita a nobis producta aliis traditur, vel ab aliis discitur.

³ Cette présentation suit la lecture de Th. Verbeek développée dans « Le contexte historique des *Notæ in programma quoddam* », art. cité, I, pp. 1-15, qui est construite à partir de la *Lettre à Descartes* de Wassenaer située en préface de la *Brève explication de l'esprit humain* par laquelle celui-ci répond aux *Notes sur un certain placard*.

*Principes*¹, les articles 12 à 15 du placard reviennent sur le statut des idées innées, et sur la question de notre connaissance de Dieu, dont la notion ou l'idée ne peut servir de preuve de l'existence, dans la mesure où elle continue de dépendre de nos facultés de penser et, en ce sens, ne surpasse pas nos forces². Descartes répond promptement à ces remarques dans les *Notes sur un certain placard*³, en entreprenant de montrer que l'accession à l'idée de Dieu relève bien d'une faculté naturelle, mais que cela n'invalide en rien sa preuve. Il soutient en effet que

« si par là [l'auteur du placard] entend seulement que l'idée que nous avons de Dieu sans le secours surnaturel de la grâce, ne nous est pas moins naturelle que le sont toutes les autres idées que nous avons des autres choses, il est de mon avis, mais on ne peut de là rien conclure contre moi : que s'il estime que cette idée de Dieu ne contient pas plus de perfection objective que toutes les autres idées prises ensemble, il erre manifestement ; or, c'est de ce seul excès de perfection, dont l'idée que nous avons de

¹ Voir la *Lettre-préface aux Principes de la philosophie* : AT IX-2, p. 19-20 : « Je sais bien qu'il y a des esprits qui se hâtent tant, et usent de si peu de circonspection en ce qu'ils font, que, même ayant des fondements bien solides, ils ne sauraient rien bâtir d'assuré [...]. J'en ai vu depuis peu l'expérience en l'un de ceux qu'on a le plus cru me vouloir suivre, et même duquel j'avais écrit, en quelque endroit, "que je m'assurais tant sur son esprit, que je ne croyais pas qu'il eût aucune opinion que je ne voulusse bien avouer pour mienne" : car il publia l'an passé un livre, intitulé *Fundamenta Physicæ*, où, encore qu'il semble n'avoir rien mis, touchant la physique et la médecine, qu'il n'ait tiré de mes écrits, tant de ceux que j'ai publiés que d'un autre encore imparfait touchant la nature des animaux, qui lui est tombé entre les mains, toutefois, à cause qu'il a mal transcrit, et changé l'ordre, et nié quelques vérités de métaphysique, sur qui toute la physique doit être appuyée, je suis obligé de le désavouer entièrement, et de prier ici les lecteurs qu'ils ne m'attribuent jamais aucune opinion, s'ils ne la trouvent expressément en mes écrits, et qu'ils n'en reçoivent aucune pour vraie, ni dans mes écrits ni ailleurs, s'ils ne la voient très clairement être déduites des vrais principes. » Descartes cite la *Lettre à Voet* de 1643 : « *Acutissimo et perspicacissimo ingenio Regii tantum tribuo, ut vix quicquam ab illo scriptum putem quod pro meo non libenter agnoscam* » (AT VIII-2, p. 163).

² AT VIII-2, pp. 357-361, et notamment l'article 15, ajouté au placard : « *Conceptus noster de Deo, sive idea Dei, in mente nostra existens, non est satis validum argumentum ad existentiam Dei probandam : cum non omnia existant, quorum conceptus in nobis observantur ; atque hæc idea, utpote a nobis concepta, idque imperfecte, non magis quam cujusvis alius rei conceptus, vires nostras cogitandi proprias superet* » (AT VIII-2, p. 345, trad. Clerselier dans Alquié t. III, p. 793 : « La notion que nous avons de Dieu, ou cette idée de Dieu qui est existante en notre esprit, n'est pas un argument assez fort et convaincant pour prouver que Dieu existe, puisqu'il est certain que toutes les choses dont nous avons en nous les idées n'existent pas actuellement ; et qu'il est certain aussi que cette idée, étant une conception de notre esprit, et même une conception imparfaite, n'est pas plus au-dessus de la portée de notre esprit ou de notre pensée, et n'excède pas davantage la vertu naturelle que nous avons de penser, que l'idée d'aucune autre chose que ce soit »). Ce passage est repris presque à l'identique dans la seconde édition des *Fondements de la physique* intitulée *Philosophie naturelle* : « *Hic autem conceptus de Deo, sive idea Dei, in mente nostra ita producta, in eaque existens, non est satis validum argumentum, ut quidam perperam existimant, ad existentiam Dei probandam. Cum non omnia existant, quorum ideæ, sive conceptus, in nobis observantur ; atque hæc idea, utpote a nobis concepta, idque imperfecte, non magis, quam cujusvis alius rei conceptus, vires nostras cogitandi proprias superet* » (*Philosophia naturalis*, Amsterdam, L. Elsevier, 1654, p. 357). La traduction française de ce livre donne : « Or cette idée que notre âme conçoit ainsi de la Divinité, ne prouve pas suffisamment son existence, comme quelques-uns soutiennent sans fondement ; puisque toutes les choses, dont nous avons des idées, n'existent pas actuellement ; et cette idée que nous ne concevons qu'imparfaitement ne surpasse pas davantage les forces de notre faculté de penser, que l'idée de quelque autre chose que ce soit » (*Philosophie naturelle*, traduite par C. Rouxel, Utrecht, R. van Zyll, 1687, p. 452).

³ *Notæ in programma quoddam*, VIII-2, pp. 357-363 (traduit dans Alquié, t. III, pp. 807-813).

Dieu surpasse toutes les autres, que j'ai tiré mon argument [par lequel son existence est prouvée] »¹.

Or, cette question revient justement dans la préface de novembre 1647 du premier volume des *Disputes* de Voet, qui demande s'il est possible de connaître et de prouver l'existence de Dieu de manière naturelle². En réalité, il s'agit de se mettre au clair sur l'interprétation à donner à la huitième partie de la *lettre à Voet* de 1643 dans laquelle Descartes critique le théologien d'Utrecht qui refuse la possibilité même de nier Dieu en raison d'une notion innée que nous en aurions³. Dans ce texte, l'auteur des *Notes* ramène en effet l'innéité attribuée à l'idée de Dieu à la nature même de la faculté de connaître : « il faut remarquer que toutes les choses dont la connaissance est dite nous avoir été induite par la nature, ne sont pas pour cela expressément connues de nous, mais seulement que nous pouvons les connaître, indépendamment de l'expérience des sens et par les propres forces de l'esprit »⁴. Et, si tel est bien l'enjeu du début de l'*Entretien*, il n'est alors nullement surprenant que le texte des *Notes sur un certain placard* cité au cours de celui-ci soit précisément extrait de la réponse de Descartes à cette séquence d'articles des corollaires de Regius et Wassennær⁵.

2. Seconde perspective contextuelle : Revius, Trigland, Stuart et Heereboord

Mais, si Descartes vise ce point dans la première section du texte, il répond en même temps une autre critique connexe, développée par Revius au chapitre IX de l'*Examen théologique de la méthode cartésienne* (publié à la toute fin décembre 1647), qui porte précisément sur le passage de la première *Méditation* visé au début du manuscrit de Göttingen (*vel a sensibus, vel per sensus*)⁶, avec une référence au type de la connaissance de Dieu : « Si les sens nous trompent, on ne tire aucune connaissance de

¹ *Ibid.*, VIII-2, pp. 362-363 : « *Quibus verbis, si tantum intelligit, eum, quem de Deo conceptum sine gratiæ supernaturalis auxilio habemus, non minus esse naturalem, quam sint reliqui omnes quos habemus de aliis rebus, mecum sentit; sed nihil inde contra me colligi potest. Si vero existimat, in illo conceptu non plures perfectiones objectivas involvi quam in omnibus aliis simul sumptis, aperte errat; ego autem ab hoc solo perfectionum excessu, quo noster de Deo conceptus alios superat, argumentum meum desumpsi* » (trad. Clerselier dans Alquié, t. III, p. 813).

² Voir G. Voet, *Selectarum disputationum theologiarum. Pars prima, op.cit.*, Préface au lecteur, n. p. (vers la dix-huitième page) : « *An naturaliter cognosci et probari possit esse Deus ?* ».

³ Voir G. Voet, *Thersites heautontimorumenos*, Utrecht, 1635, t. II, 4, pp. 183-185, ainsi que les *disputes De atheismo* dans *Selectarum disputationum theologiarum, op. cit.*, pp. 114-226.

⁴ Cf. *Lettre à Voet*, AT VIII-2, p. 166 : « *Notandum est eas omnes res, quarum cognitio dicitur nobis esse a natura indita, non ideo a nobis expresse cognosci, sed tantum tales esse, ut ipsas, absque ullo sensuum experimento, ex proprii ingenii viribus, cognoscere possumus* » (trad. Clerselier revue dans *La querelle d'Utrecht, op. cit.*, pp. 386-387).

⁵ Il s'agit en l'occurrence du texte d'AT VIII-2, p. 358, en réponse à l'article 13 : « *In Resp. ad Prog., p. 42 [de l'édition de 1648], dicit author a sensis nullas rerum ideas prout eas cogitatione formamus exhiberi, sed omnes innatas esse...* ».

⁶ J. Revius, *A Theological Examination of Cartesian Philosophy, op. cit.*, p. 149.

Dieu par les saintes Écritures »¹ et : « Si les sens nous trompent, on n’acquiert aucune connaissance de Dieu par l’audition du verbe divin »².

Le soupçon susceptible d’être portée contre le début des *Méditations* est donc double : si d’un côté, comme le soutiennent les cartésiens repentis d’Utrecht, il ne peut y avoir une connaissance de Dieu s’appuyant sur une idée innée et que, d’un autre côté, celui qui se méfie des sens ne peut acquérir quelque connaissance que ce soit de Dieu, celui qui embrasse la philosophie nouvelle n’embrasse rien de moins que l’athéisme : tel est déjà, pour d’autres motifs, le diagnostic proposé par l’*Admirable méthode de la nouvelle philosophie de René Descartes* de Schoock et Voet³, que veulent à nouveau invalider les *Notes sur un certain placard*, et tel est donc ce sur quoi revient Descartes en avril 1648.

La remarque finale de la première glose de l’*Entretien*, assez inintelligible sans cet éclairage, revient donc en fait tout à fait normalement sur la nature de connaissance que constitue le savoir premier de l’existence de Dieu : « Il s’agit surtout, à propos de la chose existante, de savoir si elle est ». En effet, savoir que quelque chose existe n’implique pas que l’on sache ce qu’est précisément ce « quelque chose » : la connaissance de l’existence n’est pas celle de l’essence. Mais il est possible que nous puissions apprendre quelque chose à propos du type d’être de cet existant, par réflexion sur les moyens par lesquels nous percevons cette existence, selon une perspective qui traduit la volonté d’élucider ce en quoi consiste la connaissance obtenue par la prise en considération de l’excès de perfection de la réalité objective de l’idée de Dieu.

Le philosophe indique que le savoir interrogé se situe dans la saisie d’un principe ou dans la découverte immédiate d’une existence, et non dans une science construite ou déduite qui appelle l’attention de celui qui la possède. Dans l’esprit des critiques de Descartes, l’audition évoquée (« *ex auditu* », suivant la formulation même de Revius) ne concerne en réalité pas l’ouï-dire, mais, de manière un peu bizarre, la Révélation de l’Écriture et du verbe divin, et la connaissance est celle de l’existence de Dieu. Or, Descartes n’assimile pas la connaissance *ex auditu* et celle de l’existence, c’est pourquoi la difficulté qu’il traite concerne bien le type de connaissance que l’on peut avoir des premiers principes. En distinguant la connaissance de l’existence (qui est première) et celle de l’essence (qui vient après), l’auteur des *Méditations métaphysiques* peut tout à fait soutenir que l’on acquiert une connaissance concernant la nature de Dieu (et des premiers principes) aussi par ouï-dire, même si la connaissance de son existence ne procède que des facultés de l’esprit, capable de penser l’infini, et pas de la perception sensible.

¹ « *Si sensus fallant, cognitio Dei e s. scriptura nulla est* » : *ibid.*, Critique, point 2, p. 152.

² « *Si sensus fallant, cognitio Dei ex auditu verbi divini nulla est* » : *ibid.*, point 3, p. 152.

³ Voir M. Schoock, *Admiranda methodus novæ philosophiæ Renati Des Cartes*, Utrecht, J. van Wæsberge, 1643, IV, 2-3, pp. 255-267, trad. Th. Verbeek dans *La querelle d’Utrecht, op.cit.*, pp. 313-317 et IV, 2. Avant de montrer que la méthode cartésienne conduit à l’athéisme, il est montré qu’elle conduit au scepticisme (IV,1) et à l’enthousiasme pour autant qu’elle incite à penser que l’existence de Dieu peut se conclure par l’intermédiaire d’une idée.

Tous ces enjeux sont aussi au cœur de la seconde dispute *Sur la connaissance de Dieu*, présidée par Revius en février 1647 et dont les corollaires sont clairement anticartésiens¹. La deuxième thèse s'attarde sur la possibilité de prouver par la raison naturelle l'existence de Dieu² et dans la troisième il s'agit, pour répondre à cette interrogation, de montrer que la question : *Dieu existe-t-il ?* est antérieure à la question : *Qu'est Dieu ?*³. Mais, toute preuve *a priori* étant impossible, on ne prouve Dieu qu'*a posteriori*, c'est-à-dire par les effets (thèse IV). En effet, Dieu, s'il est invisible, ne peut être connu que par les choses visibles (thèse VI, suivant *I Rom.* 1) : il faut considérer la nature et identifier sa cause efficiente première (thèses IX et X), c'est-à-dire Dieu – ce qui impose d'en passer par les sens. La dispute suivante montrera donc normalement qu'il n'est pas légitime de remettre en cause la connaissance de Dieu acquise au moyen des sens (« *per sensus* », dit la thèse I comme la première *Méditation* citée dans *Entretien*), pas plus qu'il n'est légitime de soutenir que l'esprit puisse former une idée d'une chose infinie (thèse XII), ainsi que le soutient Descartes⁴.

En outre, les thèses *Sur Dieu* que Stuart fait soutenir le 23 décembre 1647 et qui sont à l'origine de l'incident dont De Raey, alors tout juste promu maître ès art par Heereboord, fut l'un des acteurs, reviennent également sur ce point. Le cinquième article de la première dispute (dont d'assez larges extraits nous sont parvenus par les citations qu'en fait Heereboord dans sa *Lettre aux curateurs* et dans les corollaires de sa dispute *Sur la connaissance de Dieu*) stipule qu'« il y a certains novateurs qui ôtent toute la créance que l'on peut avoir aux sens, et qui soutiennent qu'un philosophe peut nier qu'il y ait un Dieu, et douter de son existence, pourvu que, pendant ce temps, il admette qu'il existe naturellement dans l'esprit humain des notions actuelles, des espèces et des idées de Dieu »⁵. Il est manifeste que c'est bien Descartes qui est visé ici (il reprend d'ailleurs mot à mot ces accusations à son compte dans les *Notes sur un certain placard* et y répond succinctement⁶) et que le sujet du début de l'*Entretien* correspond bien à ces préoccupations, au croisement des arguments soutenus par le philosophe contre Regius, Voet et Revius.

¹ J. Revius, « *Disputatio XXII De cognitione Dei secunda* » (*Analectorum theologiarum*, Leyde, 1647), rééd. dans *A Theological Examination of Cartesian Philosophy*, op. cit., pp.77-78. Voir le commentaire d'A. Goudriaan, pp. 20-22.

² *Ibid.*, thesis II, p. 75 : « *Verum quæri potest an possit idem naturali ratione probari [Deum esse] ?* »

³ *Ibid.*, thesis III : « *Deum esse non potest demonstrari a priori, quia ejus esse nullam habet causam per quam a priori demonstrari possit. Neque etiam id potest demonstrari per essentiam et quidditatem Dei, tanquam per aliquod prius secundum rationem, quia quæstio An est prior est quæstione quid est, ut recte Thomas D. 1, q. 2, a. 2, ad 2* ». Descartes lui-même traite de cette question classique dans les *Primæ responsiones* : AT VII, pp. 107-108 / IX-1, pp. 85-86.

⁴ « *Disputatio XXIII De cognitione Dei secunda* » (*Analectorum theologiarum*, Leyde, 1647), rééd. dans *A Theological Examination of Cartesian Philosophy*, op. cit., pp. 84-87.

⁵ « *Inveniuntur Neoterici nonnulli Philosophi, qui certam omnem fidem sensibus abrogant, et Philosophos Deum negare, et de ejus existentia dubitare posse contendunt, qui insitas interim a natura humanæ menti de Deo notitias actuales, species, et ideas admittunt* » : *Curatores epistola in Metelemata philosophica*, op. cit., p. 18 (voir également p. 25-26) cité tel quel dans les *Notæ in programma quoddam* : AT VIII-2, p. 365.

⁶ AT VIII-2, pp. 365-369.

IX. Un cartésianisme universitaire, entre sympathies et stratégie

Nettement assimilé à Descartes sous le vocable de « novateur »¹, Heereboord souhaite donc de son côté reprendre le 28 décembre la dispute *Sur la connaissance de Dieu* qu'il déjà présidée en 1643, et qui sera finalement ajournée. Mais son texte est ajouté à la *Lettre aux curateurs* publiée à la suite de son *Discours improvisé sur la bonne manière de mener les disputes en philosophie*². Il y répond aux mêmes attaques que celle auxquelles s'intéresse Descartes avec Burman quelques mois plus tard. Le logicien veut d'abord montrer par le contenu même de la dispute de 1643 que son orthodoxie ne doit faire aucun doute en ce qui concerne les preuves de l'existence de Dieu, puisque la validité des preuves thomistes y est confirmée. Il s'oppose en cela à l'intention hétérodoxe que Revius attribue – à tort – à Descartes (et donc aux « novateurs ») dans son *Examen théologique de la méthode cartésienne* en raison de la référence faite à l'examen de ces preuves par Grégoire de Valence, dans la *Lettre à Voet*³. Le professeur de philosophie soutient ensuite dans les nouveaux corollaires que les reproches adressés aux novateurs sont sans fondement, comme le fait également l'« un de ses meilleurs amis » qui prend sa défense contre Stuart et Revius⁴.

L'assimilation de Heereboord à Descartes n'implique cependant en rien que le premier soit devenu un sectateur du second. S'il s'intéresse très tôt à la philosophie nouvelle, c'est qu'elle correspond, par certains aspects, avec sa propre philosophie, héritière de Burgersdijk⁵. Dans son discours inaugural prononcé à l'occasion de sa

¹ Voir les propos prêtés à De Raey lors de la séance du 23 décembre au matin, dans la *Curatores epistola (Metelemata philosophica, op. cit., p. 19)* : « *Si nominare non placet authores, ego tamen novi, quos designes ; Est inter eos, cujus nomen non audes proferre, D. Cartesius, et qui solus hic præter te opiniones ventilat Philosophicas, Collega præsens* » (« Si vous [i.e. Stuart] ne voulez pas nommer vos auteurs, moi je sais cependant qui ils sont, ceux auxquels vous faites référence ; parmi eux se trouve celui dont vous n'osez pas prononcer le nom : M. Descartes, et puis le seul qui discute ici vos opinions philosophiques, le collègue ici présent [i.e. Heereboord] »).

² A. Heereboord, *Sermo extemporaneus de recta philosophice disputandi ratione*, Leyde, F. Hackius, 1648.

³ Voir d'abord la *Lettre à Voet*, (AT VIII-2, p. 176) : « *Vide Gregorium de Valentia, Theologum solidissimum et celeberrimum: ille refutat omnia argumenta quibus usus est D. Thomas ad existentiam Dei probandam, et invalida esse ostendit* » (trad. Clerselier dans Alquié, t. III, p. 32 : « Voyez Grégoire de Valence : ce théologien célèbre et profond réfute tous les arguments employés par saint Thomas à prouver l'existence de Dieu, et il montre qu'ils sont sans valeur »), puis Revius, « *Disputatio XXII De cognitione Dei secunda* », corollaires : « *II. Qui dicit omnia argumenta Thomæ circa hoc negocium esse invalida, et tamen alibi profitetur, rationes fere omnes quæ pro his quæstionibus a magnis viris allatæ sunt, cum satis intelliguntur, vim demonstrationis habere, sibi ipsi contradicit. III. Qui dicit Gregorium de Valentia refutasse omnia argumenta quibus usus est Thomas, ad existentiam Dei probandam, falsum testimonium dicit. Nam omnia illa non refutavit, sed confirmavit Gregorius* » : *A Theological Examination of Cartesian Philosophy, op. cit., pp. 77-78.*

⁴ Philalèthe Éleuthère, *Specimen tum inscitæ, tum Malitiæ detectæ, op. cit.*

⁵ P. Dibon a montré comment la filiation de Burgersdijk préparait les Universités néerlandaises à l'accueil de la philosophie nouvelle dans *La philosophie néerlandaise au Siècle d'or, op. cit., chapitre 2, p. 80-126.*

nomination¹, le professeur de Leyde distingue deux sortes de philosophies : celle qui procède de manière naturelle, et celle qui procède par ouï-dire (en s'appuyant sur des autorités). L'aristotélisme académique est du deuxième type et il est entretenu par des conservateurs qui mêlent la philosophie à la théologie. On a donc d'un côté les contempteurs de cette tradition qui séparent philosophie et théologie et prétendent procéder de manière naturelle (ils se retrouvent autour de Descartes²) et des conservateurs qui mélangent les genres ou écrasent la philosophie au moyen de la théologie, et répètent Aristote derrière l'autorité duquel ils se protègent en véhiculant des préjugés scolaires (Voet, Revius, Stuart, Trigland).

Mais si l'on trouve bien là l'origine d'un attrait pour la philosophie cartésienne, ce dernier ne saurait se muer en servitude. D'ailleurs, Heereboord n'hésite pas à encourager Gassendi dans les critiques qu'il adresse à l'auteur des *Méditations*³, ou à se ranger à la fois derrière Descartes et Regius, comme il le fait dans les rééditions de sa *Philosophie naturelle*⁴, alors qu'il a assumé un rôle extrêmement actif dans la critique de ce dernier en 1647-1648. Par ailleurs, nul ne doute qu'outre cet enjeu intellectuel, et peut-être une sympathie personnelle, le comportement de Heereboord vis-à-vis de Descartes doive aussi s'apprécier en fonction des jeux d'influence des réseaux cartésiens : ce qui vaut pour Samuel Desmarets⁵ vaut certainement pour d'autres, et le jugement de Paul Dibon selon lequel « à de rares exceptions près, les prétendus disciples [de Descartes] ont pris de la philosophie du maître ce que bon leur semblait »⁶ sonne juste.

De fait, il se peut aussi agir de l'une des raisons d'être de l'*Entretien*. Les jeunes novateurs, réunis dans quelques années autour d'un collègue des savants réputé « cartésien »⁷, ont besoin de préparer leurs ripostes contre les maîtres traditionalistes,

¹ A. Heereboord, *De varia, vario tempore et variis usitata, ac vera tandem philosophandi ratione* (9 février 1641) : repris dans la *Curatores epistola (Metelemata philosophica, op. cit., pp. 1-6)*.

² Voir à ce propos les troisième et dernière réponses de l'*Entretien* concernant le *Discours de la méthode*, AT V, pp. 176 et 178-179.

³ Voir par exemple l'extrait de *lettre à Gassendi* du 25 février 1644 publié dans AT IV, p. 62.

⁴ Voir certaines des éditions de la *Philosophie naturelle*, par exemple : *Philosophia naturalis novis commentariis partim e nobilis D. Cartesio, Cl. Berigardo, H. Regio, aliisque Præsetantioribus hujus seculi philosophis petitis, partime ex propria opinione dictatis explicata*, Nimègue, A. Hoogenhuysen, 1665.

⁵ Voir D. Nauta, *Samuel Maresius*, Amsterdam, H. J. Paris, 1935, chapitres 7 et 8, p. 195-416 – tout particulièrement pp. 356-385 – (ainsi que les extraits la correspondance relative à l'affaire de la Confrérie de Bois-le-duc, p. 504, sq.) ou P. Dibon, « Deux théologiens wallons face à Descartes et à sa philosophie : André Rivet (1572-1651) et Samuel Desmarets (1599-1673) », in *Regards sur la Hollande au Siècle d'or*, op. cit., pp. 350-357. (Samuel Desmarets est le père d'Henri Desmarets, traducteur en 1650 des *Passions de l'âme*. Il est aussi vraisemblablement – c'est-à-dire selon le témoignage de Clauberg – l'auteur de la préface de cette traduction. Cf. Ch. Adam, *Vie de Descartes*, op. cit., Appendice VIII, pp. 577-580.)

⁶ P. Dibon, « Deux théologiens wallons face à Descartes et à sa philosophie : André Rivet (1572-1651) et Samuel Desmarets (1599-1673) », art. cité, p. 349.

⁷ On y retrouve, autour de Burman, Jean de Bruyn (1620-1675), Ludovic Wolzogen (1633-1690), Jean Georges Grævius (le destinataire de la lettre de Morhof copiée dans le manuscrit de Göttingen), Regnerus van Mansfelt (1639-1671), Lambert van Velthuysen (1622-1685), Nicolas van Solingen, Heidanus, Jacob Perizonius (1651-1715), Wittich et Balthasar Bekker (1634-1694). Voir C. L. Thijssen-Schoute, « Le

non seulement à cause de l'évolution des mœurs intellectuelles, mais aussi en raison de querelles administratives et hiérarchiques – les premières pouvant tout à fait dissimuler les secondes. Nulle dupe et nul naïf ici : chacun sait ce que la diffusion d'une pensée originale doit comme compromis avec les intérêts mondains.

X. De l'utilité de l'histoire des idées pour l'histoire de la philosophie

Quelles leçons tirer de tout cela ? Il est clair que si « l'on passe de l'histoire de la philosophie à celle des idées, lorsque l'on étudie non pas le sens intentionnellement fixé par leur auteur de ses thèses, mais leur impact public, idéologique, social et politique de fait », alors le passage ici s'est fait du côté de l'histoire des idées. Dans ce contexte, « la vérité des énoncés du philosophe, mais aussi l'authenticité des thèses qui lui sont attribuées par ses lecteurs, disciples ou adversaires, n'importe plus exclusivement ; les contresens et les approximations, les légendes et les calomnies deviennent des objets d'étude aussi légitimes que les raisonnements, les démonstrations et les conclusions qu'il assumait »¹. Une telle perspective interprétative n'implique nulle indifférence à la vérité philosophique et à l'authenticité des thèses, mais elle met au jour ce que cette vérité et cette authenticité, rigoureusement appréhendées, doivent, non pas à ce que l'on estime que « Descartes a voulu dire et réellement pensé », mais à « ce qu'il a provoqué directement et indirectement »² : c'est-à-dire à ce qu'il a fait.

Commencer par vouloir cerner l'esprit d'un philosophe et sa pensée avant de juger de la pertinence des textes qui peuvent lui être attribués, revient à construire un philosophe de papier, au service d'une histoire légendaire de la philosophie. En reprenant les critiques favorables au rejet de l'*Entretien*, pourtant énoncées par celui qui reste – à juste titre – l'un de ses interprètes les plus autorisés, on peut prendre la mesure du péril vers lequel mène cette voie : « Descartes oublie-t-il donc ce que nous avons aussi appris en lisant ? Estime-t-il que nous n'avons pas d'autres sens que la vue et l'ouïe ? Ramène-t-il sa critique de l'ouïe à celle de la connaissance par ouï-dire ? Que devient, en ceci, la critique du sensible comme tel ? », demande F. Alquié. Mais qu'ont à voir ces interrogations avec l'enjeu précis du texte, avec le sens des paroles prêtées à Descartes ? Et en quoi l'alignement des parallèles textuels peut-il répondre ou donner du sens à ces questions ? Importe-t-il d'abord de savoir si « *c'est lui ; oh ! c'est bien lui !* »³, ou ce qu'est le sens de l'*Entretien* rapporté ? Certes, il est possible, après coup,

cartésiansime au Pays-Bas. Ses caractères... ses principaux représentants », in E. J. Dijksterhuis, C. Serrurier *et alii*, *Descartes et le cartésianisme hollandais*, Presses universitaires de France, Éditions françaises d'Amsterdam, 1951, pp. 243-245 et *Nederlands cartesianisme, op. cit.*, pp. 443-445.

¹ Toutes citations : J.-L. Marion, « D'une quadruple méthode pour lire les textes de la philosophie : La pertinence de Henri Gouhier », in D. Leduc-Fayette (éd.), *Le regard de Henri Gouhier*, Paris, Vrin, 1999, p. 114.

² *Ibid.*

³ Tel est le mot que Jean-Nicolas Bouilly prête aux « spectateurs instruits » de son *Descartes* : J.-N. Bouilly, *René-Descartes. Trait historique, en deux actes et en prose* (an V de la République [1793]), rééd.

d'identifier dans le texte un cartésianisme burmano-claubergien, dont rien ne dit qu'il soit exactement celui que l'auteur des *Méditations métaphysiques* aurait voulu. Mais en a-t-il seulement voulu un seul ? Et notre « Descartes »¹ objectivé est-il meilleur que celui-là ? Pour le dire avec un peu de lyrisme : commençons par lire les textes, et voyons, si d'aventure une pensée s'y déploie, ce qu'elle est. C'est elle, et elle seule, qui doit nous indiquer qui est Descartes, pas ce que nous voudrions qu'il soit.

Bari, Palomar, « Atheneum », 9, 1996, « Au lecteur », p. 52. Voir la référence faite à cette appréciation par Th. Verbeek dans son « Introduction » à *La querelle d'Utrecht*, *op. cit.*, p. 19.

¹ Le célèbre colloque de Royaumont de 1955 sur Descartes fut un haut lieu de l'affrontement des « Descartes » : celui de Martial Gueroult contre celui de Ferdinand Alquié, celui de Pierre Mesnard contre celui de Geneviève Rodis-Lewis. Voir à ce sujet : F. Alquié, H. Gouhier *et alii*, *Descartes*, Paris, Minuit, « Cahiers de Royaumont. Philosophie », 11, 1957, 493 p. et Jean-Marie Beyssade, « Les “Descartes” de Geneviève Rodis-Lewis et la pensée du développement », in *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, Paris, Presses universitaires de France, 2007-3, pp. 289-306.